

cyberpresse.ca

LA PRESSE

DÉFIGURÉE ET RENDUE INFIRME
PAR UN INCONNU DANS LE MÉTRO

« Qu'il ait ce qu'il mérite »

UN ÉMOUVANT TÉMOIGNAGE PAGE A15

UNE PAUSE QUI ARRIVE À POINT



Une deuxième défaite en deux soirs pour le CH, avant le long week-end du match des Étoiles.

SPORTS PAGES 1 À 4

PHOTO BILL KOSTROUN, AP



EXCLUSIF

Prêt pour le décollage

Des douzaines de futurs pilotes chinois apprennent à piloter à Saint-Hubert

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 1 ET 4



OBAMA DONNE LE TON



PHOTO JIM WATSON, AFP

Au lendemain de son investiture, Barack Obama met cartes sur table pour plusieurs dossiers chauds.

CONFLIT AU PROCHE-ORIENT
Un émissaire est pressenti

IRAK ET AFGHANISTAN
Le Pentagone appelé à établir un plan de redéploiement des troupes de combat

GUANTÁNAMO
Khadr : dilemme pour le Canada
PAGES A2 À A4

RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Infrastructures ou baisses d'impôts?

LA PRESSE AFFAIRES PAGES 2 ET 3

EXCLUSIF > COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Virus dans le virage informatique

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) met fin à un important contrat qui devait mener à la modernisation de ses systèmes informatiques. Après avoir planché deux ans sur le projet. Et dépensé 30 millions provenant des cotisations des employeurs du Québec.

DENIS LESSARD PAGE A5

L'ONF EN LIGNE

Plus de 700 œuvres accessibles gratuitement

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
La prestation de serment d'Obama fut presque aussi médiatisée que la mienne.
— Maxime Bernier

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



ACCÈS À L'INFORMATION

La situation frôle le désastre à Ottawa, affirme le commissaire à l'information

HUGO DE GRANDPRÉ PAGE A8

TRAIN DE BANLIEUE

Le plan de redressement se fait attendre

BRUNO BISSON PAGE A10

WESTMOUNT

Un procès pour avoir nourri un écureuil

SARA CHAMPAGNE PAGE A11



EXCLUSIF > CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT

Le mandat de Pierre Brunet ne sera pas renouvelé



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Le gouvernement Charest ne renouvellera pas le mandat du président du conseil d'administration de la Caisse de dépôt, Pierre Brunet, a appris *La Presse*. D'autres candidats sont pressentis pour le poste, notamment l'ancien ministre fédéral Michael Fortier, qui a fait carrière dans les milieux financiers avant de faire le saut en politique. DENIS LESSARD PAGE A5

LASIK MD
VISION

Voyez maintenant, payez en 2010

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de
490\$ par œil*

NOUVEAU FINANCEMENT

0\$ **0\$** **0%**
Acompte | Paiement | Intérêt
JUSQU'EN JAN. 2010!

Consultation
GRATUITE
1 866 393-1515



Dr Pierre Demers
M.D., FRCSC
40 000 interventions

Dr Avi Wallerstein
M.D., FRCSC
50 000 interventions

Dr Mark Cohen
M.D., FRCSC
50 000 interventions

LAVAL | MONTRÉAL | BROSSARD

www.lasikmd.com

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée avec la technologie Zyoptix à 1750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.
† Sous réserve d'approbation de crédit du service de cartes Desjardins. Aucun paiement, aucun intérêt jusqu'en janvier 2010.

OBAMA PRÉSIDENT JOUR 1

LES PREMIERS GESTES DE BARACK OBAMA

- Suspension des procédures judiciaires entamées contre les détenus de **Guantánamo**. Le procès militaire du Canadien Omar Khadr a ainsi été interrompu jusqu'à nouvel ordre.
- Suspension de toutes les décisions que **George W. Bush** a pu tenter de faire passer au cours de ses dernières semaines au pouvoir.
- Appel téléphonique au premier ministre israélien, **Ehoud Olmert**, et au président de l'Autorité palestinienne, **Mahmoud Abbas**. Barack Obama s'est engagé à fournir un « effort majeur de reconstruction pour les Palestiniens à Gaza ».



Ehoud Olmert

PHOTO GETTY IMAGES

- Signature de **cinq décrets présidentiels** annonçant une « nouvelle ère d'ouverture » aux États-Unis. Parmi les mesures, un gel des salaires des hauts fonctionnaires, plus de transparence de la part du président et des règles strictes pour encadrer les innombrables groupes de pression de Washington.
- Rencontre avec ses principaux **conseillers économiques** au sujet du plan de sauvetage de l'économie américaine. Le plan devrait être soumis au Congrès à la mi-février.
- Rencontre avec les principaux dirigeants du Pentagone au sujet d'un retrait graduel des troupes américaines d'**Irak**, ainsi que d'un renforcement militaire en **Afghanistan**.

— Isabelle Hachey



PHOTO REUTERS

SOMMAIRE

Amusez-vous!	MODE 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bourses	AFFAIRES 8 et 9
Décès	MODE 4 et 5
Forum	A 20 et A 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 16
Monde	A 18 et A 19
Petites annonces	MODE 3 et AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses de neige en matinée, maximum -4, minimum -15. MODE 4

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

Après une bien courte nuit de sommeil, quelques heures à peine après avoir valsé avec sa femme Michelle dans pas moins de 10 bals organisés en son honneur mardi soir, le président Barack Obama était tout sourire, hier, alors qu'il assistait à la prestation de serment de ses proches collaborateurs à la Maison-Blanche.

BARACK OBAMA

Le nouveau président n'a pas chômé à sa première séance de travail à la Maison-Blanche. Le conflit israélo-palestinien a particulièrement retenu son attention, de même que la nécessité d'instaurer une nouvelle ère de transparence à Washington, sans compter la suspension des procédures judiciaires à Guantánamo, avant-goût d'un décret qui devrait être signé dès aujourd'hui pour fermer définitivement la prison d'ici un an. Une situation qui plonge le gouvernement Harper dans l'embarras, lui qui a abandonné le jeune Omar Khadr à son sort.



ISABELLE HACHEY

Barack Obama n'aura pas perdu de temps. À son tout premier jour de travail, hier, le 44^e président des États-Unis a amorcé un grand ménage à Washington, en plus de suspendre les tribunaux militaires à Guantánamo. Surtout, il a ouvert deux chantiers colossaux: un plan de sauvetage pour une économie à la dérive et le retrait progressif des troupes américaines d'Irak.

Tout cela, et plus encore, après une bien courte nuit de sommeil, quelques heures à peine après avoir valsé avec sa femme Michelle dans pas moins de 10 bals organisés en son honneur, mardi soir, à Washington.

Les célébrations entourant l'investiture historique du premier président afro-américain s'étaient en effet poursuivies jusque tard dans la nuit. Qu'à cela ne tienne, Barack Obama avait beaucoup de pain sur la planche, hier matin.

À son arrivée au bureau Ovale, à 8h34, le nouveau président a trouvé une lettre laissée sur le bureau par son prédécesseur. « À: n° 44. De: n° 43 », avait écrit George W. Bush sur l'enveloppe.

Après avoir lu la lettre, le président a téléphoné à quatre leaders du Proche-Orient: le président égyptien Hosni Moubarak, le premier ministre israélien Ehoud Olmert, le roi Abdallah II de Jordanie et le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

Ces premiers appels envoient un signal fort sur la volonté du président à « œuvrer activement à la paix israélo-arabe dès le début de son mandat », a

indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs.

Au cours des dernières semaines, Barack Obama s'est gardé d'intervenir au sujet de l'invasion israélienne à Gaza. Mardi, il n'a pas soufflé un seul mot à propos du conflit israélo-palestinien dans son discours inaugural.

Hier, le président Obama s'est déclaré « déterminé à aider à consolider le cessez-le-feu (conclu dimanche entre Israël et le Hamas) en mettant sur pied un régime efficace de lutte contre la contrebande, afin d'empêcher le Hamas de se réarmer ». Il s'est aussi engagé à fournir un « effort majeur de reconstruction pour les Palestiniens à Gaza ».

George Mitchell, 75 ans, devrait être nommé au poste d'émissaire américain

Annonçant le début d'une « nouvelle ère de transparence », Barack Obama a déclaré qu'il devra lui-même avoir la permission du ministre de la Justice pour garder des informations secrètes.

pour le Proche-Orient. L'ancien sénateur démocrate, qui a présidé aux pourparlers de paix en Irlande du Nord, est fils d'une Libanaise.

Peu après 9h, hier matin, Barack Obama s'est rendu à la cathédrale de Washington, afin d'assister à la messe clôturant les festivités d'investiture présidentielle. Ancien athée devenu chrétien pratiquant à Chicago, le président semblait très concentré pendant le sermon, prononcé par une

femme. Mais il aura eu peu de temps pour la méditation.

Une « nouvelle ère de transparence »

Dès son retour à la Maison-Blanche, le président Obama a signé cinq décrets qui changeront les façons de faire à Washington. Les innombrables groupes de pression de la capitale seront « soumis à des limites plus strictes que sous aucune autre administration dans l'Histoire », a-t-il promis. À partir de maintenant, les lobbyistes n'auront plus le droit d'offrir des cadeaux aux fonctionnaires. Ces derniers ne pourront devenir lobbyistes auprès de l'administration tant que le président sera en poste.

Annonçant le début d'une « nouvelle ère de transparence », Barack Obama a déclaré qu'il devra lui-même avoir la permission du ministre de la Justice pour garder des informations secrètes. « Depuis trop longtemps, il y a eu trop de secrets dans cette ville. » De plus, le président a annoncé le gel des salaires de ses principaux collaborateurs. « En cette période de difficultés économiques, les familles américaines sont obligées de se serrer la ceinture et c'est aussi ce que Washington doit faire. » Les salaires d'une centaine d'employés de la Maison-Blanche qui gagnent plus de 100 000\$ par an seront gelés.

Guantánamo, l'économie et l'Irak

Dans son discours inaugural, Barack Obama avait « rejeté l'idée qu'il faille faire un choix entre notre sécurité et nos idéaux ». Quelques heures plus tard, dans la nuit de mardi à hier, il a demandé la suspension des procédures judiciaires entamées contre les détenus du camp de Guantánamo, symbole des excès de la guerre contre le terrorisme de George W. Bush.

Le procès du Canadien Omar Khadr a ainsi été interrompu jusqu'à nouvel ordre, tout comme celui de cinq hommes accusés d'avoir fomenté les attentats du 11 septembre. Selon un projet de décret présidentiel obtenu par l'AFP, l'administration Obama prévoit fermer le camp de Guantánamo d'ici un an.

Les hommes du président veulent rapidement faire table rase sur les années Bush.

À peine arrivé en poste, mardi, le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, Rahm Emanuel, a ordonné aux agences fédérales de bloquer toutes les décisions de dernière minute prises par le « n° 43 ». Appelés « midnight regula-

PRESTATION DE SERMENT, PRISE 2

Le président Barack Obama a répété hier soir dans la salle des Cartes de la Maison-Blanche sa prestation de serment, entachée la veille par une anomalie, pour prévenir toute contestation. Reprendre la procédure est pour le moins inhabituel, mais mardi, sur les marches du Capitole, le président de la Cour suprême des États-Unis, John Roberts, avait malmené

le texte traditionnel en changeant l'ordre des mots. Perturbé, Barack Obama avait alors prêté serment en modifiant à son tour la phrase, sortant ainsi du texte constitutionnel. Greg Craig, conseiller à la Maison-Blanche, a expliqué que le serment avait été refait par « souci de précaution ».

— Associated Press



PHOTO PETE SOUZA, BLOOMBERG

À peine arrivé en poste, le nouveau secrétaire général de la Maison-Blanche, Rahm Emanuel, que l'on voit ici dans le bureau Ovale avec le président, a ordonné aux agences fédérales de bloquer toutes les décisions de dernière minute prises par George W. Bush entre l'élection du 4 novembre et l'investiture du 20 janvier. Elles seront suspendues jusqu'à ce que la nouvelle administration procède à leur révision.

SE MET AU TRAVAIL

PORTES OUVERTES À LA MAISON-BLANCHE

Des visiteurs émus ont eu la chance hier de se rendre à la Maison-Blanche, où ils ont rencontré le président Barack Obama. Certains ont pleuré, d'autres se sont mis à bafouiller. L'un d'eux portait un drapeau au nom d'Obama en guise de cape, et un chapeau de même type. « Nous louons et remercions le Seigneur », a déclaré une femme après un tête-à-tête avec le président dans la salle bleue. Le président et la première dame Michelle Obama se tenaient sous un lustre de cristal pendant que les visiteurs arrivaient au premier étage dans les pièces officielles de la Maison-Blanche. « Appréciez, vadrouillez, mais ne cassez rien » a dit le président, souriant à un de ses hôtes d'un jour. Les élus avaient été tirés au sort sur l'internet, mais comprenaient aussi des volontaires ayant participé à la journée d'investiture.

— Associated Press



PHOTO CHARLES DHARAPAK, ASSOCIATED PRESS

Le couple présidentiel a reçu hier, dans la salle bleue de la Maison-Blanche, des citoyens qui avaient remporté un tirage au sort sur l'internet, de même que des volontaires ayant participé à la journée d'investiture.

itions», ces projets de loi sont généralement introduits en catastrophe par le président sortant, entre l'élection du 4 novembre et l'investiture du 20 janvier. Ils seront suspendus jusqu'à ce que la nouvelle administration procède à leur révision.

En ce qui concerne la dure récession qui frappe les États-Unis, Barack Obama veut faire passer rapidement un plan de stimulation économique de 825 milliards de dollars – un plan qui devrait créer, selon lui, quatre millions d'emplois. Mais l'appui des républicains n'est pas gagné. « Le défi tel que nous le voyons est de créer un plan qui aide les contribuables de la classe moyenne et les petites entreprises sans gaspiller de l'argent ni faire exploser le déficit national », ont écrit les leaders républicains au Congrès dans une lettre au président. Ils ont demandé à le rencontrer, demain, pour proposer des changements majeurs au plan de relance.

Dernier dossier, mais non le moindre: le retrait de l'Irak. Barack Obama a promis de mettre fin à l'invasion américaine, dont il est un opposant de la première heure. Hier, en fin d'après-midi, il a rencontré les principaux responsables militaires du Pentagone, leur demandant un « plan pour le redéploiement des troupes de combats dans les 16 prochains mois ».

D'ici l'été 2010, la plupart des 140 000 soldats basés en Irak seraient ainsi rapatriés au pays. Cela permettrait à l'administration Obama d'envoyer jusqu'à 30 000 soldats supplémentaires en Afghanistan pour lutter contre l'insurrection talibane, qui ne cesse de gagner du terrain.

Hillary Clinton confirmée au poste de secrétaire d'État

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — La nomination d'Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État du président Barack Obama a été confirmée hier par le Sénat américain, 94 sénateurs ayant voté en sa faveur à l'issue d'un débat à la Chambre haute. Deux sénateurs républicains, Jim DeMint et David Vitter, ont voté contre.

Jeudi dernier, la nomination de M^{me} Clinton avait été validée par la Commission des Affaires étrangères du Sénat, présidée par l'ancien candidat démocrate à la Maison-Blanche en 2004, John

Kerry. Le vote du Sénat dans son ensemble devait avoir lieu mardi, mais il a été reporté à hier en raison d'une objection de la part du camp républicain. Lors de l'audition de M^{me} Clinton le 13 janvier, le républicain Richard Lugar, membre de la commission des Affaires étrangères, avait soulevé le problème de possibles conflits d'intérêts entre les nouvelles fonctions de M^{me} Clinton et la fondation caritative de son mari.

La fondation à but non lucratif de Bill Clinton a reçu plus de 131 millions de dollars de gouvernements étrangers, dont l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Norvège.

Hillary Clinton devient la troisième femme à occuper le poste prestigieux de secrétaire d'État après Madeleine Albright et Condoleezza Rice.

Caroline Kennedy se désiste

Caroline Kennedy, fille du président John Kennedy, a par ailleurs retiré sa candidature au poste de sénatrice de l'État de New York en remplacement d'Hillary Clinton, a rapporté hier le *New York Times* sur son site internet.

M^{me} Kennedy avait eu du mal ces dernières semaines à convaincre les New-Yorkais qu'elle avait l'étoffe d'une sénatrice.

A 4
OBAMA PRÉSIDENT JOUR 1

Guantánamo Suspension du processus judiciaire contre le Canadien Omar Khadr

Le Canada pourrait réviser sa position

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Canada pourrait modifier sa position impopulaire dans le dossier du jeune Canadien détenu à la prison de Guantánamo, Omar Khadr, à la suite de la décision de la commission militaire américaine, chargée de le juger, de suspendre ses audiences.

C'est le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay, qui a du bout des lèvres ouvert la porte à cette possibilité. « Clairement, le Canada, l'avocat de M. Khadr et tout le monde impliqué dans ce dossier réviseront leur position », a-t-il déclaré à sa sortie d'une réunion des députés de son parti, à Ottawa.

Le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay, a du bout des lèvres ouvert la porte à cette possibilité, avant d'être contredit par le porte-parole du premier ministre Stephen Harper.

Toutefois, le ministre MacKay a été contredit par Kory Teneycke, le porte-parole du premier ministre Stephen Harper.

« Nous suivons avec intérêt les développements aux États-Unis. Mais M. Khadr a été accusé de crimes graves et nous estimons que sa culpabilité ou son innocence doivent être déterminées par un processus judiciaire et non politique », a-t-il dit.

« Nous allons attendre de voir ce qui va se passer aux États-Unis dans ce cas », a-t-il ajouté.

Sur la base américaine dans l'île de Cuba, hier, un juge militaire, le colonel Patrick Parish, a donné le feu vert à une suspension de 120 jours de la procédure dans le dossier Khadr. La veille, mardi soir, le nouveau président américain, Barack Obama, avait ordonné à son secrétaire à la Défense, Robert Gates, de dire aux procureurs d'en faire la demande.

Outre Omar Khadr, une procédure impliquant cinq autres personnes soupçonnées d'être impliquées dans les attentats du 11 septembre 2001, incluant Sheikh Mohammed, le cerveau présumé de l'opération, a aussi été suspendue par un juge militaire à Guantánamo.

Par ailleurs, hier, l'administration Obama a fait circuler le brouillon d'une motion de l'exécutif qui, si elle était adoptée, ordonnerait la fermeture du controversé centre de détention d'ici un an, et la fin des procès pour crimes de guerre entre-temps.

Ignatieff demande le retour de Khadr

Omar Khadr, 22 ans, a été arrêté en Afghanistan en 2002, alors qu'il n'avait que 15 ans. Il est accusé d'avoir tué un soldat américain avec une grenade. Le Torontois est le dernier ressortissant d'un pays occidental à être toujours emprisonné à Guantánamo.

Le gouvernement Harper, qui a dit jusqu'ici qu'il voulait éviter de s'ingérer dans le processus de justice américain, a été sévèrement critiqué par des groupes de défense des droits de l'homme et les partis de l'opposition au Parlement canadien. On lui reproche d'avoir abandonné un enfant-soldat.



PHOTO BRENNAN LINSLEY, REUTERS

Sur la base américaine de Guantánamo, hier, un juge militaire, le colonel Patrick Parish, a donné le feu vert à une suspension de 120 jours de la procédure dans le dossier du Canadien Omar Khadr. Mardi soir, Barack Obama avait ordonné à son secrétaire à la Défense, Robert Gates, de dire aux procureurs d'en faire la demande.

Interrogé à savoir si Omar Khadr ferait face à la justice canadienne s'il était rapatrié au pays, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a répondu : « Les Canadiens ne s'attendent à rien de moins. »

Des voix se sont élevées hier pour encourager le gouvernement Harper en ce sens, dont celle du nouveau chef du Parti libéral, Michael Ignatieff.

« Nous l'avons répété depuis un an et demi, Guantánamo doit être fermée, et M. Khadr doit

revenir au pays. Il devrait être réintégré à la société canadienne. Je n'ai pas d'information sur son passé, je ne me prononce pas sur son innocence ou sa culpabilité, tout ce que je dis, c'est : Assez, c'est assez. »

De passage à Montréal, le chef libéral s'est défendu de faire preuve d'antiaméricanisme en qualifiant la prison de Guantánamo de « honte » et de « disgrâce ».

« Je n'ai pas une once d'anti-américanisme dans mon sang, j'ai un grand respect pour les

traditions constitutionnelles et légales des États-Unis, mais je crois que Guantánamo a été une disgrâce pour ces traditions. J'ai hâte de voir la fermeture de Guantánamo, parce que j'aime les États-Unis. Je suis fier de nos bonnes relations avec eux. Mais Guantánamo était une honte. Les procédures juridiques de Guantánamo ne sont pas à la hauteur de la loi internationale. »

Avec la collaboration de Karim Benessaïeh, La Presse Canadienne et Associated Press

Prenez l'air de
Lanaudière
www.lanaudiere.ca



Pour les activités
et forfaits vacances
cet hiver, visitez
www.lanaudiere.ca

Val Saint-Côme

www.valsaintcome.com



Forfaits COMBO AUBERGE et SKI

À compter de
82,75 \$*par personne en occ. double
Taxes en sus

* Certaines conditions s'appliquent.

Station et école de ski : 1 800 363-2766
Auberge : 1 877 778-2663
www.aubergevalsaintcome.com

Auberge du Lac Taureau ★★★

www.lactaureau.com



Forfait Motoneige

2 nuits en chambre forestière pour 2 personnes
Location d'une motoneige pour 2 pers. (6 h)
2 souper 4 services
2 déjeuners buffet
Pourboire inclus
Accès piscine intérieure, sauna, bain tourbillonPrix à partir de **353 \$** par personne
en occupation double, taxes en sus, basse saisoninfo@lactaureau.com
450 833-1919 / 1 877 822-2623
Saint-Michel-des-SaintsFERMETURE DE GUANTÁNAMO :
L'OPINION AMÉRICAINE PARTAGÉE

L'opinion américaine semble partagée sur l'opportunité de fermer ou non la prison de Guantánamo, selon un sondage rendu public hier par la chaîne de télévision CNN.

Selon cette enquête de l'institut Opinion Research, 51% des personnes interrogées sont favorables à la fermeture de la prison installée sur la base militaire américaine à Cuba et à un transfèrement des prisonniers vers d'autres centres de détention. Mais une forte minorité (47%) estime que la prison doit continuer à fonctionner.

Le sondage, réalisé avant l'investiture du président Barack Obama, qui s'est engagé à fermer la prison, révèle cependant une évolution de l'opinion américaine : en 2005, seuls

36% des Américains se disaient favorables à une fermeture de la prison, 58% étant pour son maintien, selon un sondage Gallup.

L'administration américaine du président Barack Obama prévoit de fermer la prison de Guantánamo d'ici un an.

Le camp compte actuellement 245 prisonniers, dont 21 sont inculpés de crimes de guerre et 60 sont libérables mais ne peuvent être renvoyés dans leur pays d'origine où ils risquent des persécutions. La prison a vu passer près de 800 détenus accusés de terrorisme.

Ce sondage a été réalisé par téléphone du 12 au 15 janvier derniers auprès de 1245 adultes, avec une marge d'erreur de trois points.

— Agence France-Press

« Même le diable n'aurait pas pu créer Guantánamo »

LUCILE MALANDAIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

BASE NAVALE DE GUANTÁNAMO — Battus, attachés des heures durant, humiliés, enfermés des années dans de minuscules cellules sans lumière du jour, les détenus qui sortiront de la prison de Guantánamo à sa fermeture ne sont pas au bout de leur calvaire.

« Personne ne peut imaginer combien c'était terrible. Même le diable n'aurait pu créer un endroit aussi mauvais », a expliqué à l'AFP Mustapha Ait Idir, 38 ans, libéré en décembre dernier après sept ans d'emprisonnement à Guantánamo.

Il a été totalement innocenté par la justice américaine.

« Les gardiens avaient l'habitude de venir en groupe de six ou sept et utilisaient d'abord des pulvérisateurs à gaz, et c'est alors que le tabassage commençait », se souvient-il. « Une fois, j'ai vu un docteur en compagnie des gardiens. Il désignait certains endroits sur le corps et disait "frappez-le ici". Après le tabassage, il n'y avait pas de marques de coups visibles sur le corps mais on avait tellement mal qu'on ne pouvait pas bouger », a-t-il raconté.

« Ces hommes sont restés trois ans sans voir qui que ce soit d'autre que leurs gardiens », a de son côté expliqué à l'AFP David Remes, avocat d'une vingtaine de détenus. Les premiers conseillers n'ont été autorisés à se rendre au chevet de leurs clients qu'à la fin de 2004, près de trois ans après l'ouverture du centre de détention.

Tous les avocats civils de détenus interrogés par l'AFP racontent le choc qu'ils ont ressenti la première fois qu'ils se sont rendus à

la prison, même si, pour des raisons de sécurité, ils ne peuvent entrer dans les détails.

Conseiller de Lakhdr Boumediene qui, comme M. Idir, a été totalement blanchi en novembre par la justice américaine, Stephen Oleskey avait expliqué comment son client, en grève de la faim depuis des mois, était « maintenu deux fois par jour sur une chaise, attaché en sept endroits, avec un masque sur la bouche » pour être nourri de force, à l'aide d'un tuyau introduit par le nez. « Une de ses narines a cédé, ils utilisent l'autre, parfois le tuyau va vers le poulmon et non l'estomac : c'est de la torture », avait-il déploré.

Soixante-deux détenus libérés de Guantánamo ont fait l'objet d'une étude menée par deux universitaires de Berkeley (Californie), Laurel Fletcher et Eric Stover.

« Le cauchemar des détenus ne s'arrête pas avec leur libération : ces hommes qui n'ont jamais été inculpés d'aucun crime et à qui on n'a jamais donné l'occasion de laver leur honneur souffrent d'un "stigmate Guantánamo" durable et ne parviennent pas à retrouver du travail », expliquent les chercheurs.

L'étude décrit aussi les cauchemars et les angoisses liés à leurs souvenirs, comme ce détenu attaché pendant des heures dans une position inconfortable avec de la musique à fond et une lumière très intense.

Libéré après cinq ans de calvaire alors que personne n'avait rien à lui reprocher, Murat Kurnaz a raconté ces années cauchemardesques en mai devant les rangs dégarnis de la commission des Affaires étrangères du Sénat.

« Je n'ai rien fait de mal et j'ai été traité comme un monstre », a-t-il raconté.

Gouffre informatique à la CSST

Un projet de modernisation de 30 millions est abandonné avant son terme

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après deux ans, et 30 millions de dollars plus tard, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a décidé de mettre fin avant terme à un contrat imposant pour son projet de modernisation de ses systèmes informatiques.

Devant un projet ambitieux devenu « hors contrôle », l'organisme a décidé l'automne dernier de résilier l'entente qu'elle avait conclue en juin 2006 avec la firme DMR, révèlent les délibérations du conseil d'administration de l'organisme obtenues par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Des sources au sein de la CSST indiquent que toute cette aventure se termine par un fiasco coûteux. Lors de la signature du contrat à l'été 2006, on affirmait que tout devait être en place maintenant, en janvier 2009. Mais rien n'est changé dans la gestion de la CSST, et ce pour l'avenir prévisible. « Il n'y a rien qui marchait », résume-t-on.

DMR avait été le plus bas soumissionnaire, coiffant ses concurrents au fil d'arrivée, mais elle avait mal évalué la complexité du mandat, confie-t-on maintenant.

Ce dérapage est susceptible de faire grincer des dents des contributeurs – la CSST fonctionne uniquement à partir des contributions des employeurs.

Encore aujourd'hui, la CSST et DMR sont en litige, en « médiation ». L'organisme réclame le

remboursement d'une partie des 30 millions versés inutilement. La firme privée veut, elle, récupérer une partie de la quinzaine de millions qui lui ont échappé – à l'origine, l'entente portait sur 47 millions de dollars. Chez DMR, acteur important dans ce secteur au Québec, on n'a pas rappelé *La Presse* hier.

La CSST voulait se doter d'une base de données pour simplifier ses rapports avec les professionnels de la santé qu'elle doit payer, – comme régime d'assurance – et les prestations qu'elle doit verser aux travailleurs temporairement sur le carreau. Au gouvernement du

Des sources au sein de la CSST indiquent que toute cette aventure se termine par un fiasco coûteux. « Il n'y a rien qui marchait », résume-t-on.

Québec, de tels projets de logiciel intégré se sont déjà avérés des gouffres financiers. GIREs, lancé sous le gouvernement du PQ, a englouti plus de 200 millions en pure perte, et le vérificateur général du Québec garde à l'œil SAGIR, une seconde mouture, moins ambitieuse que la précédente.

Un autre projet informatique, à la CARRA, la commission d'administration des régimes de retraite des fonctionnaires, est aussi un monstre en devenir, indique-t-on par ailleurs.

Dans le dossier de la CSST,

les 30 millions déboursés – des cotisations venant des employeurs – ne sont pas une perte sèche; la CSST détient toujours les licences de la plateforme Oracle acquises pour elle comme base du progiciel que devait développer DRM. En outre, la CSST compte aller de l'avant avec son projet de « cotisations basées sur les salaires versés », une très vieille revendication des employeurs exaspérés par la papeterie imposée par le prélèvement des cotisations de la CSST. Le ministère du Revenu jouera le rôle d'intermédiaire. Mais ces changements prévus à l'origine pour 2009

doivent être repoussés à 2011 en raison du temps perdu avec le projet de modernisation. Le contrat avait été conclu en juin 2006 alors que la CSST était dirigée par Gérard Bibeau, devenu par la suite responsable des emplois supérieurs au Conseil exécutif, puis secrétaire général du gouvernement – l'équivalent du sous-ministre de Jean Charest – et par conséquent le patron de l'ensemble des fonctionnaires québécois. Après un an de flottement et d'intérim successifs à la barre de la CSST, le nouveau président, Luc Meunier, était arrivé en poste fin 2007. Dans les mois qui suivirent, le mandat de DMR fut de plus en plus remis en question. La fin fut abrupte en septembre 2008; dans une lettre sèche à Yvon Paquet, vice-président opération de DMR, M. Meunier annonçait que la CSST « résiliait » le contrat qui avait été suspendu au début de l'été. Les dizaines de consultants de DMR à pied d'œuvre sur le projet de modernisation étaient invités à « récupérer le plus rapidement possible le matériel qui leur appartient, qui a été utilisé dans l'exécution de ce contrat et qui se trouve encore dans les locaux de la Commission ». Au plus fort des travaux, on estime que 300 « consultants » de DMR ou de ses sous-traitants se trouvaient dans les locaux de la CSST.

Un mois plus tôt, le vice-président responsable de la « modernisation » à la CSST, Richard Verreault avait été nommé par le conseil exécutif comme nouveau président de la Société immobilière du Québec. Quelques semaines plus tard, deux de ses anciens collaborateurs à la CSST, Normand Laroche et Alain Chouinard allaient le rejoindre à la SIQ.

Le comité « technologies de l'information » du conseil d'administration, dont *La Presse* a obtenu les procès-verbaux, était au centre du projet depuis le début, sous la responsabilité de M. Verreault. Parmi ses mem-

bres, on retrouvait Franco Fava, de Neilson Excavation, qui a quitté depuis le conseil d'administration de la CSST après avoir siégé pendant deux décennies, M^{me} Andrée Bouchard, de la CSN, sans connaissances spéciales en informatique, et François Pelletier, de Quebec Cartier Mining.

La pression monte

En février 2008, on constate que le coût du projet est en croissance rapide – il a grimpé de 6 millions, dont 2 millions en deux mois.

À compter du printemps 2008, la pression monte sur les responsables du projet de modernisation. Le comité suggère de négocier une nouvelle entente avec DMR, et de lui « signifier nos inquiétudes actuelles au regard de la réalisation du projet ». On préconise que la CSST établisse une « relation directe » avec la multinationale Oracle, et embauche directement des spécialistes familiers avec cette architecture informatique.

En juin, un expert externe constate que les demandes de changements de DMR représenteraient des factures supplémentaires de 12,9 millions pour la CSST. En septembre, les délibérations du conseil de la CSST sont lapidaires. On estime que DMR n'a pas répondu à trois attentes bien claires: augmenter son expertise dans les systèmes Oracle, améliorer sa gestion du projet et démontrer davantage de leadership.

– Avec la collaboration de William Leclerc

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT

Le mandat de Pierre Brunet ne sera pas renouvelé

Michael Fortier pressenti pour le poste

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Profondément irrité par le manque de leadership à la Caisse de dépôt, le gouvernement Charest ne renouvellera pas le mandat du président du conseil d'administration, Pierre Brunet.

D'autres candidats sont pressentis, notamment l'ancien ministre fédéral Michael Fortier, qui a fait carrière dans les milieux financiers avant de faire le saut en politique.

Selon les informations recueillies par *La Presse* au cours des derniers jours, Québec a l'intention de bouger rapidement et de trancher quant au renouvellement des membres du conseil d'administration. Rien ne pouvait bouger cette semaine toutefois – le Conseil des ministres n'a même pas tenu sa réunion hebdomadaire, le premier ministre Jean Charest est en vacances dans le Sud.

Le mandat de trois ans de Pierre Brunet est échu depuis avril 2008. Il aura 70 ans, en mars.

Vedette des milieux financiers montréalais, longtemps patron chez Lévesque Beaubien, Pierre Brunet, le président du conseil, est devenu le bouc émissaire pour la liste des bourdes de la Caisse au cours des dernières semaines. En pleine campagne électorale, au moment où on apprenait le départ temporaire alors du président des opérations, Richard Guay, la Caisse avait renchéri en annonçant l'abolition d'une dizaine de postes stratégiques, une nouvelle qui ne pouvait pas plus mal tomber pour les libéraux.

Dans un point de presse mal préparé, M. Brunet, rentré précipitamment de Floride, avait reconnu qu'il parlait plusieurs fois par jour à la ministre Monique Jérôme-Forget, alors que le chef libéral Jean Charest martelait que le gouvernement n'avait rien à voir dans la gestion du bas de laine des Québécois.

Plus récemment, pour la première fois, la ministre Jérôme-Forget a dit publiquement ce qu'elle soutenait depuis longtemps en privé. Selon elle, ceux qui, comme les gestionnaires de la Caisse de dépôt, ont acheté des papiers commerciaux adossés à des actifs ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

Pierre Brunet était aussi à la barre du comité sélect d'administration qui avait ultimement porté son choix sur Richard Guay en septembre dernier, une décision qui s'est révélée désastreuse.

Il faut dire que M. Guay était clairement le candidat favori du président sortant, Henri Paul Rousseau avec qui il avait travaillé comme responsable de 14 des 18 portefeuilles de la Caisse.

Michael Fortier a longtemps travaillé au secteur investissement de la Toronto-Dominion avant de se lancer en politique pour les conservateurs de Stephen Harper. Durant la dernière campagne fédérale, c'est le seul candidat conservateur qu'avait appuyé officiellement le gouvernement Charest. Inversement, durant la campagne provinciale de 2007, quand tout allait mal pour Jean Charest, M. Fortier avait été l'un des rares à Ottawa à avoir appuyé publiquement Jean Charest.

M. Fortier, après sa défaite l'automne dernier, a joint le bureau d'avocat Ogilvy Renault comme associé. Le poste de président du conseil de la Caisse est une fonction à temps partiel – le conseil se réunit une fois par mois.

Présidence des opérations

Pour plusieurs, le président du conseil devrait être nommé avant que la Caisse ne dépose son bilan de 2008, à la fin février. Tout le monde s'attend à un résultat catastrophique: les actifs de 150 milliards encaisseraient un recul de 25 ou même de 27% selon ce qui circule chez les principaux déposants du secteur public.

Une fois choisi le président du conseil, le renouvellement du patron des opérations restera à faire. La ministre Monique Jérôme-Forget poussait pour une femme, Christiane Bergevin, déjà membre du conseil, mais cette proposition fera long feu, prédisent des sources fiables.

Jean Houde, le sous-ministre aux Finances, reste sur les rangs. Jean-Guy Desjardins, considéré très sérieusement avant que le gouvernement choisisse Richard Guay, a clairement fait savoir qu'il n'était plus intéressé.

OUVERT JUSQU'À 22 H



SALON DE L'AUTO

PRÉSENTÉ PAR Desjardins Assurances générales

16 AU 25 JANVIER 2009

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

TOUS LES MANUFACTURIERS SERONT PRÉSENTS. VENEZ COMPARER, MAGASINER ET VOUS AMUSER. FAITES LA RENCONTRE DU VÉHICULE DE VOS RÊVES AU SALON DE L'AUTO 2009

7^e CIEL

Accédez au 7^e CIEL, vous serez émerveillés par les Aston Martin, Bentley, Ferrari, Lamborghini, Lotus, Maybach, Maserati, McLaren SLR, Porsche.



PORSCHÉ GT3 CUP CAR – 289 000 \$



LOTUS EXIGE – 85 000 \$ CAN

En collaboration avec

Achat en ligne : www.salonautomontreal.com

Admission générale	15 \$
Admission générale avec carte «Accès Montréal» ou sur présentation d'un transfert d'autobus ou de métro de la STM ou avec carte CAA-Québec.	*13 \$
Étudiants et 65 ans et plus (avec carte)	12 \$
Étudiants et 65 ans et plus, détenteurs de la carte «Accès Montréal» ou sur présentation d'un transfert d'autobus ou de métro de la STM ou avec carte CAA-Québec.	*10 \$
Enfants (6 à 12 ans accompagnés d'un adulte)	5 \$
Enfants de moins de 6 ans	Gratuit
Forfait famille (2 admissions générales et 2 enfants)	34 \$
Taxes incluses *Rabais applicable à la billetterie du Palais des congrès	

Place-d'Armes

Heures d'ouverture

Tous les jours, la billetterie fermera 2 heures avant la clôture du Salon.

Du vendredi 16 janvier au samedi 24 janvier
10 h à 22 h

Dimanche 25 janvier
10 h à 20 h

Halte-garderie

Service offert gratuitement aux enfants de 2 à 10 ans

POLITIQUE

La souveraineté a « le vent dans les voiles »

Pauline Marois et Gilles Duceppe entendent promouvoir leur option malgré la récession

KARIM BENESEAIEH

Le mouvement souverainiste « a retrouvé de l'espoir et le goût de se battre » et a le vent dans les voiles, estiment Gilles Duceppe et Pauline Marois, qui promettent de ramener leur projet sous les projecteurs dans les prochains mois.

À l'issue d'un caucus commun où les troupes péquistes et bloquistes se sont rencontrées hier dans un hôtel du centre-ville de Montréal, les deux leaders y sont allés du même constat optimiste. Gonflés à bloc par les résultats surprenants des dernières élections fédérales et provinciales, à l'approche d'élections possibles à Ottawa, les souverainistes estiment qu'il est temps de promouvoir leur projet, et ce, malgré la récession qui frappe le pays.

« C'est évident que nous allons travailler dans le sens que les décisions se prennent et qu'elles soient les meilleures possible pour que le Québec passe à travers la crise, dit la chef du Parti québécois, Pauline Marois. Ce qui n'empêche pas de pouvoir démontrer que dans certains cas, si nous avons tous les moyens qui sont normalement à la disposition d'un gouvernement, nous pourrions poser des gestes. »

« Ce n'est pas incompatible de vouloir faire la promotion de notre projet et de défendre les intérêts des Québécois au moment où ça va mal », ajoute M^{me} Marois.

La souveraineté, précise le



Le Bloc et le PQ étaient en caucus commun hier à Montréal, et les deux chefs, Gilles Duceppe et Pauline Marois, ont fait preuve d'optimisme quant à l'avenir de la souveraineté.

chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, permettrait de faire des gestes bien concrets qui aideraient le Québec à mieux affronter la

récession. « La souveraineté, ce n'est pas inodore, incolore et sans saveur. Ça a des ancrages concrets dans le quotidien. En culture,

on n'aurait pas fait ces coupes absurdes. L'autre exemple, c'est certainement Kyoto. Le Québec a baissé ses émissions de GES de

2,8 % depuis 1990. Si Kyoto était appliqué ici, on pourrait participer à une Bourse du carbone, et ça rapporterait de l'argent. »

Aux dernières élections, les péquistes ont raflé 51 sièges sur 125, tandis que le Bloc en a obtenu 49 sur 75 au Québec. En y ajoutant celui du premier député de Québec solidaire, Amir Khadir, « ça en fait toujours bien 101 (souverainistes) sur 200, dit le chef bloquiste. Est-ce que c'est un vote en faveur de la souveraineté? Certainement pas, les élections ne sont pas des référendums. Est-ce que ce sont des votes en faveur de députés souverainistes? La réponse est oui, c'est clair, personne ne peut nier ça. »

Après une tournée panquébécoise qui lui a permis de tâter le moral de troupes, M. Duceppe estime « qu'à pareille date, comparé à l'année passée, le mouvement souverainiste est beaucoup plus fort ».

Il ne s'inquiète pas d'irriter ses partenaires au sein de la coalition qui a tenté de renverser le gouvernement Harper, et qui font face aux critiques pour leur association au Bloc dans le reste du Canada anglais. « Eux parlent de l'unité canadienne, et nous on va se taire? Nous sommes des souverainistes. Notre tâche est de faire en sorte que notre mouvement se développe et gagne. Si j'appuyais cette coalition, c'est que ça va dans le sens des intérêts du Québec. On existe, on parle, on s'affirme, on en est fiers. »

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND. LA PRESSE

Rio Tinto Alcan Fermetures et baisse de production

Le PQ accuse Québec d'avoir floué les travailleurs

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a « menti » aux Québécois et « floué » les travailleurs de Rio Tinto Alcan, accuse le Parti québécois. Une « clause secrète », inscrite dans une entente conclue en 2006, permet au géant minier britannique de fermer des usines tout en continuant de bénéficier des avantages consentis par l'État.

Mardi, Rio Tinto Alcan a annoncé la fermeture de l'aluminerie de Beauharnois et une baisse de la production dans une usine du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quelque 300 personnes perdront leur emploi.

Cette annonce a fait bondir l'opposition officielle. Car, souligne-t-elle, le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, a toujours assuré que l'entente de continuité signée en décembre 2006 avec Alcan « protège

les emplois ». C'est une « entente béton », disait-il à l'époque. Alcan « s'engage à garder au Québec ses activités actuelles, mais aussi ses projets d'investissement », disait-il le 15 mai 2007.

En vertu de l'entente de 2006, Alcan, acquis plus tard par Rio Tinto, s'engageait à investir deux milliards de dollars en 10 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à maintenir son siège social et ses niveaux d'emploi. En contrepartie, le gouvernement lui accordait un prêt sans intérêts de 400 millions de dollars remboursable dans 30 ans et un nouveau bloc d'énergie hydroélectrique au tarif préférentiel. Selon l'entente, Rio Tinto doit maintenir les activités des usines de Beauharnois, Shawinigan et Arvida jusqu'en décembre 2010, 2012 et 2014 respectivement, souligne le PQ.

« Clause catastrophe »

Or, une « clause catastrophe »,

dont le gouvernement n'avait jamais révélé l'existence jusqu'à maintenant, permet à Rio Tinto Alcan de se libérer de ses engagements lorsque la conjoncture économique se détériore.

Selon les informations obtenues par le PQ, mais que Québec a refusé de confirmer, la compagnie peut faire des mises à pied

une fois, le gouvernement libéral n'avait pas tout dit ».

« J'ai rarement vu un gouvernement agir avec tant d'incompétence et en pensant que le fait de cacher cette information va les protéger face à leur incompétence », a-t-il ajouté.

Le PQ craint d'autres fermetures d'usines, puisque la nouvelle

présidente et chef de la direction de Rio Tinto Alcan, Jacynthe Côté, a affirmé qu'« il faudra probablement d'autres réductions de production ». Il reproche au gouvernement d'avoir perdu son rapport de force devant la compagnie en acceptant une clause catastrophe.

Stéphane Bédard demande à Québec de « hausser le ton » et d'exiger la fin des mises à pied. Les usines québécoises sont rentables, a-t-il souligné. Rio Tinto Alcan « pompe vers le haut » de l'argent car elle manque de liquidités en raison de l'acquisition d'Alcan.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

si le prix de l'aluminium est en deçà de 1800 \$US pendant au moins 30 jours et que le dollar est sous la barre des 88 cents US, comme c'est le cas depuis le début de l'année. Elle peut recourir à cette clause sans pénalité, c'est-à-dire en conservant les avantages consentis par le gouvernement.

« Les travailleurs ont été floués », a lancé le député péquiste Stéphane Bédard, hier. Le gouvernement « a menti carrément en disant que l'entente était béton, alors que ce n'était pas béton. Il y avait une clause secrète. Encore

Désinformation

Raymond Bachand accuse le PQ de « désinformation ». « Il essaie de mettre en doute l'ensemble des engagements pris par Rio Tinto Alcan », a-t-il déploré. Les investissements de deux milliards de dollars – comme le développement de la technologie d'électrolyse AP50 au Saguenay-

Lac-Saint-Jean – sont garantis. Ils ne sont pas touchés par la clause catastrophe, a-t-il assuré. Le ministre a refusé de préciser le contenu exact de cette clause pour des raisons de confidentialité. Selon lui, la compagnie « respecte les termes de l'entente ».

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

Le ministre se défend d'avoir garanti que l'ensemble des emplois serait maintenu. Il parlait plutôt du maintien des emplois « au niveau des plans prévus » par la compagnie. « L'usine de Beauharnois était condamnée à fermer d'ici 2015, c'était connu », parce qu'elle utilise un ancien procédé qui ne sera plus conforme aux normes environnementales, a-t-il souligné. Selon lui, le gouvernement était tout de même parvenu à convaincre Rio Tinto Alcan de maintenir les activités de l'usine au moins jusqu'en 2010 à moins d'une chute de prix.

IMPORTANT ENCAN PUBLIC

EXPOSITION
Les samedi et dimanche 24 et 25 janvier, de 10 h à 17 h
VENTE
Le dimanche 25 janvier à 13 h, et
du lundi 26 au jeudi 29 janvier à 19 h (chaque soir)

IMPORTANTES OEUVRES D'ART CANADIEN

John Little, Sam Borenstein, Stanley Cosgrove, Normand Hudon

SUPERBES BIJOUX ET MONTRES

4,10 carats, 1,25 carat, 5,37 carats, Boucles d'oreilles, 3,04 carats

ROLEX, CARTIER

SPLENDIDES ARTICLES

VISA, MasterCard, AMERICAN EXPRESS, Interac

VISITEZ WWW.EMPIREAUCTIONS.COM POUR PLUS DE DÉTAILS ET DE PHOTOS

5500, rue Paré **EMPIRE** (514) 737-6586

HONDA

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

ST-BASILE HONDA

NOUS SOMMES OUVERTS très ouverts

ACCORD 2009

✓ AIR CLIMATISÉ
✓ LECTEUR CD
✓ GROUPE ÉLECTRIQUE
✓ ET BIEN PLUS

298 \$* PAR MOIS

0 \$ DÉPOT DE SÉCURITÉ

0 \$ TRANSPORT ET PRÉPARATION

PAS DE CACHETTE

Location de 48 mois, 24 000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Comptant de 9 594 \$ pour Accord. Détails sur place. Illustration à titre de référence seulement. Détails sur place.

SERVICE

VÉHICULES 5 ANS ET PLUS

La qualité d'un concessionnaire

Le prix d'une station-service

PIÈCES ET SERVICE OUVERT LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 17H

Peu importe où vous avez acheté votre Honda

NOUS HONORONS VOTRE GARANTIE

135, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Basile-le-Grand
450 461-9999

www.stbasilehonda.com

HONDA

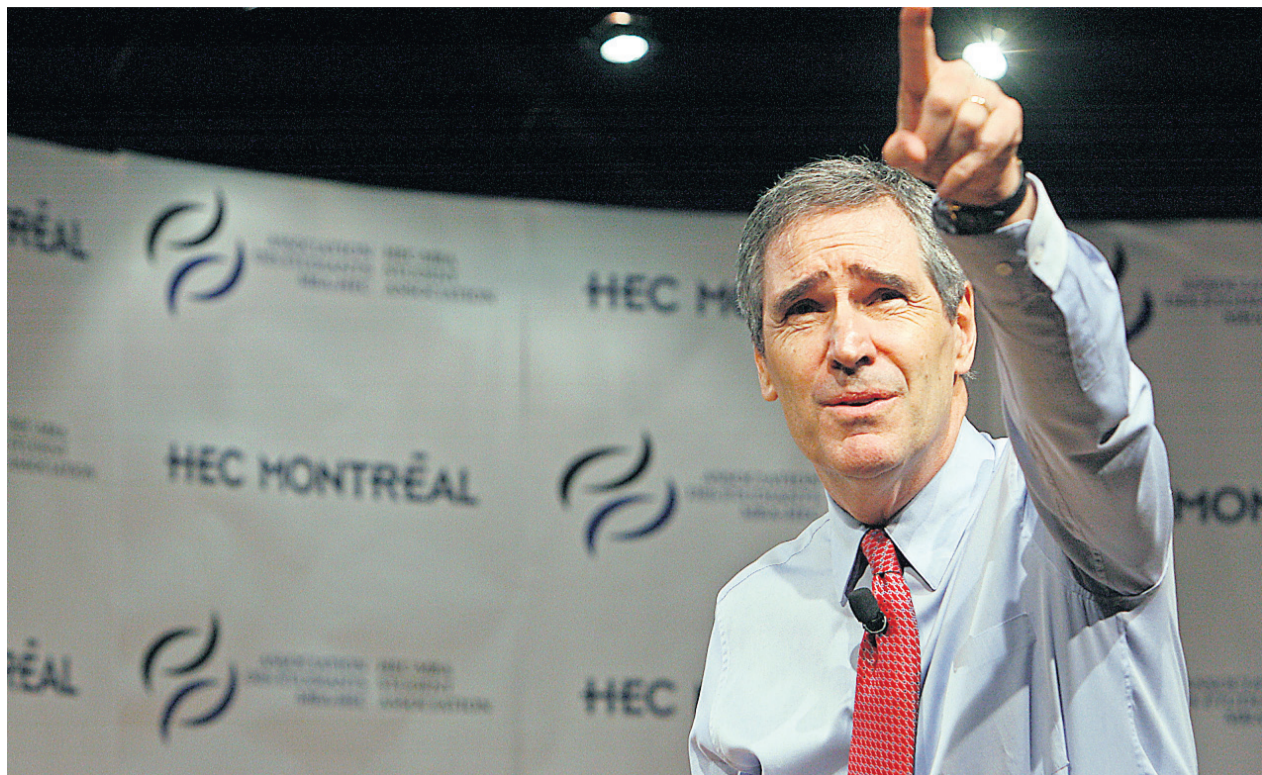
La FTQ presse Ignatieff de renverser Harper

KARIM BENESEAIEH

Estimant que le prochain budget Harper ne peut être que «mauvais» et «dogmatique», la Fédération des travailleurs du Québec demande à Michael Ignatieff de renverser le gouvernement conservateur fin janvier et de prendre la tête d'un gouvernement de coalition.

«Je n'ai pas pris ma décision, a rétorqué M. Ignatieff à la sortie d'une consultation sur le budget avec les responsables de la FTQ, à Montréal. Une coalition reste une possibilité, elle reste sur la table. La seule chose que j'ai dite, c'est que je crois que c'est une responsabilité politique de lire le budget avant de le voter. M. Harper a perdu la confiance de la Chambre, il a une dernière chance de la regagner. L'opinion publique canadienne me demande de lui accorder une dernière chance.»

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, semblait nettement plus pressé de voir Michael Ignatieff remplacer Stephen Harper à la tête du pays grâce à une alliance avec le NPD et le Bloc. «Je peux vous dire que c'est de la musique à nos oreilles que d'entendre M. Ignatieff dire qu'il faut protéger les plus vulnérables dans la société. Il faut que le budget protège les emplois et qu'en temps de crise, le gouvernement investisse dans l'économie du pays. On est également d'accord que les baisses d'impôts ne sont pas la solution à la crise dans laquelle nous sommes.»



Michael Ignatieff veut lire le prochain budget conservateur avant de décider si ses députés voteront contre.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Le Canada, estime le leader syndical, a actuellement besoin d'un premier ministre «prag-

matique» comme M. Ignatieff fait venir un plombier et non un menuisier. La politique en Amérique du Nord est en train

Amusé, M. Ignatieff a saisi l'image au bond. «Je suis très touché par l'idée que je pourrais être un bon plombier pour le Canada. Si l'eau coule dans la maison et moi, Ignatieff, je pourrais devenir un bon plombier, je le prends comme un compliment. Ma femme vous dirait que je ne suis pas le plus célèbre des plombiers au monde, mais je vais appeler

«Je n'ai pas pris ma décision, dit M. Ignatieff. Une coalition reste une possibilité, elle reste sur la table.»

plutôt que «dogmatique» comme M. Harper. «Quand l'eau coule dans la maison, on

de se centrer. La dernière chose dont on a besoin, ce sont des politiciens qui croient que le marché va tout régler.»

des experts, des employeurs, des responsables de syndicats, des gens de bonne volonté au Canada qui vont tenter de nous réparer cette fuite.»

Advenant le rejet du budget Flaherty par les partis de l'opposition, et le refus de la gouverneure générale de confier le gouvernement à la coalition, le Canada se retrouverait plongé en élections, les deuxièmes en quatre mois. Le chef libéral a reconnu qu'il ne souhaitait pas ce scénario.

La balle est maintenant dans le camp des conservateurs, soutient-il, qui doivent pondre un budget approprié pour permettre au Canada d'affronter la crise. «Je n'ai pas été impliqué dans des négociations secrètes, c'est son budget, pas le mien. C'est à lui de prendre de bonnes décisions et c'est à moi de juger, au nom des Canadiens, s'il a fait de bons jugements.»

Ce sera vraisemblablement aux libéraux de décider de la survie du gouvernement fin janvier, le Bloc et le NPD ayant multiplié les signaux pour annoncer qu'ils rejeteraient le budget. Michael Ignatieff pourrait-il se permettre politiquement, comme l'a fait à plusieurs reprises son prédécesseur Stéphane Dion, de laisser passer ce budget? «Je suis conscient, ayant vécu l'expérience, que le Parti libéral a payé un prix fort pour nos abstentions dans le passé, laisse tomber, laconique, le chef libéral. Je suis conscient de ça.»

LOI ANTI-BRISEURS DE GRÈVE

Duceppe accuse les libéraux d'avoir obéi à «Bay Street»

KARIM BENESEAIEH

Signe de la fragilité de la coalition ou joute verbale sans conséquence? Les chefs du Bloc québécois et du Parti libéral se sont livrés à une guerre de mots hier par journalistes interposés sur la délicate question de la loi anti-briseurs de grève.

En matinée, lors d'une conférence de presse à Montréal avec les responsables de la FTQ, Michael Ignatieff a déclaré que cette loi présentée en 2007 par le Bloc québécois n'était «pas à la hauteur de la complexité de la situation» et n'était pas «bien bouclée».

Quelques heures plus tard, piqué au vif, Gilles Duceppe a répliqué que les libéraux avaient appuyé cette loi jusqu'à minuit moins cinq. «Ils étaient solidaires jusqu'en deuxième lecture, ils ont reçu des appels du patronat, de Bay Street et ils ont changé d'idée. Ils se sont rangés du côté des conservateurs comme ils l'ont fait 42 autres fois en cours de route lors du dernier Parlement. M. Ignatieff devrait vérifier tout ça.»

Les libéraux insistent notamment sur le fait que le droit de grève ne devait pas entamer les profits des entreprises, une aberration, selon le chef du Bloc. «Ils appelaient ça la sécurité des compagnies. Écoutez, il y a un problème. S'il y a une grève, c'est un moyen de pression comme un lock-out. Inévitablement, ça touche aux salaires des uns et aux profits des autres.»

Battue en Chambre en mars 2007, cette loi présentée par le Bloc québécois devait essentiellement interdire le recours aux briseurs de grève dans les entreprises sous la juridiction du Code canadien du travail – les banques, les aéroports et les entreprises de télécommunications, notamment. Le Bloc avait obtenu l'appui du NPD mais pas celui des libéraux, de sorte que la loi avait été battue par 122 voix contre 177.

En présence des responsables de la FTQ, M. Ignatieff a assuré qu'il était contre le recours aux briseurs de grève. «Je comprends l'angoisse, la colère des travailleurs envers les scabs. Mais le diable est dans les détails.» Gilles Duceppe a rétorqué que tous les détails du projet de loi bloquiste étaient déjà dans la loi québécoise, «qui fonctionne assez bien et qui a assaini les relations de travail».

NOUVEAU!
BLOUSON EN CUIR SOUPLE
couleur : vert mousse (photo), écru
104020062
SOLDE
149 \$
rég. 349 \$
ÉPARGNEZ 200 \$

NOUVEAU!
VESTON EN CUIR TEXTURÉ, DOUBLURE AMOVIBLE EN ISOLANT THINSULATE^{MC}
couleur : brun foncé
204060051
SOLDE
119 \$
rég. 299 \$
ÉPARGNEZ 180 \$

DANIER

* LA RUMEUR COURT...

50%

OU PLUS DE RABAIS SUR TOUT

sur le prix original de l'étiquette

4 jours seulement

LE SOLDE SE TERMINE LE DIMANCHE 25 JANVIER 2009

* ACHETEZ VOTRE MODÈLE PENDANT QUE NOUS L'AVONS EN STOCK !

BOUCHERVILLE		
**carrefour de la rive sud		450-449-4126
LACHENAIE		
**540, montée des pionniers		450-581-5523
LAVAL		
carrefour laval		450-682-3303
MONTRÉAL		
1 place ville-marie		514-874-0472
champlain mall		450-465-8902
fairview pointe-claire		514-695-6745
galeries d'anjou		514-353-2555
**5425 rue des jockeys		514-341-0110
**kirkland centre riocan		514-426-1013
les promenades st. bruno		450-461-3125
**marché central		514-382-4220
SHERBROOKE		
carrefour de l'estrie		819-346-3444

**magasins d'entrepôt Cuir Danier

www.cuirdanier.com
service à la clientèle de Cuir Danier :
1-877-5danier (1-877-532-6437)

RÉNO DÉPÔT

ON L'A.

5 JOURS SEULEMENT!
DU JEUDI 22 AU
LUNDI 26 JANVIER

GROS PROJETS.
BELLES
RÉCOMPENSES.



UN FLOT DE BAS PRIX!

OBTENEZ

15%*

DE RABAIS

sur tous les **ROBINETS**, les
MEUBLES DE SALLE DE BAINS,
les **BAINS** et **DOUCHES** en stock



DU JEUDI 22 JANVIER
AU DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

ÉTAIT 98¢ DU PI²

Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!

79¢
DU PI²



PLANCHER STRATIFIÉ 8 MM X 7-3/4"
HDF. Produit européen. Classe E1. Fini AC3.
19502 (323740) 9755001

PQT DE 21,56 PI²:
17,03

FINI CHÊNE,
CERISIER OU HÊTRE



À L'ACHAT DE 12 ARTICLES IDENTIQUES,
LE 13^e EST GRATUIT.
SUR TOUT, TOUT LE TEMPS!

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H - SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H - 16 MAGASINS-ENTREPÔTS

*Avant taxes. Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier seulement. Ne peut être jumelé à aucun autre offre, rabais ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 1^{er} février 2009. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 articles identiques. Le 13^e article est alors gratuit. Certaines conditions s'appliquent. ^{md/mc} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison, commandes spéciales, frais d'installation, soumissions et offres de contracteurs, erreur de prix dans une publicité, les clubs de consommateurs ni les faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même manufacturier et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un compétiteur situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certains produits peuvent différer des photos. Valable pour tous les magasins. Détails en magasin ou sur www.renodelpot.com. © Réno-Dépôt 2009.

ACTUALITÉS

TRAIN DE BANLIEUE

Le « redressement » se fait attendre

BRUNO BISSON

Le « plan de redressement » des services de train de banlieue de la métropole, annoncé dimanche par l'Agence métropolitaine de transport (AMT), n'a donné encore aucun résultat concret.

Il n'y a toujours pas de places dans les trains, les retards continuent de se multiplier et les personnes qui attendent sur les quais ne sont pas informées de ces délais de service, selon les témoignages de nombreux usagers de ces services régionaux de transports en commun, utilisés quotidiennement par environ 60 000 personnes.

En dépit d'une hausse du taux de ponctualité des trains, qui reste très loin en deçà des indices normaux des dernières années, les usagers des trains de l'AMT sont toujours ulcérés par les retards

Les usagers des trains de l'AMT sont toujours ulcérés par les retards répétés et par l'inconfort de trains trop pleins où ils ont peine à tenir debout.

répétés et par l'inconfort de trains trop pleins où ils ont peine à tenir debout.

Lundi matin, une panne de locomotive a entraîné des retards allant jusqu'à 40 minutes sur la ligne de train de Dorion-Rigaud, à l'ouest de l'île de Montréal.

Cafouillages

Encore hier, trois des cinq départs de pointe en direction du centre-ville de la métropole, sur la ligne train de Deux-Montagnes qui dessert la banlieue nord et l'ouest de l'île de Montréal, ont accusé des retards de 10 à 20 minutes, selon des données de l'AMT. Mais le système de communications qui permet normalement de transmettre cette information aux usagers, sur les quais de gare, est demeuré muet.

Un usager régulier de ce train de

banlieue, joint par *La Presse* hier, en fin de journée, a déclaré qu'il s'était finalement résolu à prendre son automobile afin de se rendre au travail, après avoir attendu 50 minutes en vain, hier matin, pour monter dans un train à la gare Du Ruisseau, dans le nord de Montréal. Pendant cette période, deux trains sont passés (en retard). Mais il n'y avait aucun moyen d'y monter parce que les passagers formaient un mur humain infranchissable, à l'entrée de chaque voiture.

« Je suis donc arrivé au bureau avec 70 minutes de retard, et j'ai dû payer 15 \$ pour le stationnement, a affirmé cet usager, qui a demandé que son nom ne soit pas publié. Etant donné que je paie près de 100 \$ pour une passe mensuelle de train, je commence à en avoir assez de ne pas pouvoir le prendre. »

Ania Kazi, résidente de Roxboro qui a recueilli près de 900 signa-

la clientèle du réseau à elle seule – a grimpé cette semaine à 86 %, en trois jours, en hausse de 10 % par rapport à la semaine dernière. Le train de Deux-Montagnes, reconstruit à neuf au coût de 300 millions il y a 12 ans, conservait jusqu'à tout récemment un taux de ponctualité presque parfait de 98 %.

Quant à la ligne Dorion-Rigaud, qui a vu un de ses trains être aiguillé sur une mauvaise voie la semaine dernière et où deux panes de locomotives se sont produites en une semaine, son taux de ponctualité serait cette semaine de 91 %, en hausse de 13 % par rapport à la semaine dernière, selon l'AMT.

Question de temps

En entrevue à *La Presse* hier, la vice-présidente aux communications de l'AMT, Marie Gendron, a reconnu que la plupart des nombreuses plaintes reçues sont fondées, mais qu'il faut laisser un peu plus de temps pour que les mesures annoncées dans le plan de redressement prennent effet.

Une majorité des usagers joints par *La Presse* ont attribué ces problèmes à répétition à la mise en place d'un programme d'« améliorations des services » de 13,6 millions.

La mise en place de ce programme, qui a permis l'ajout de 76 départs par semaine dans l'ensemble du réseau depuis le 12 janvier dernier, a coïncidé avec le début de la série noire qui mine l'efficacité et la réputation des services d'AMT, depuis la semaine dernière.

M^{me} Gendron a précisé que l'agence prend bonne note des commentaires reçus des usagers sur ces nouveaux horaires, qui font présentement l'objet d'une réévaluation à l'AMT. M^{me} Gendron a promis que les usagers seront consultés avant tout nouveau changement – ce que l'AMT n'a pas fait, avant l'implantation des services améliorés du 12 janvier.



PHOTO PATRICK SANFAÇON. ARCHIVES LA PRESSE

La semaine dernière, après une séquence catastrophique d'erreurs et de pannes de toutes sortes, qui ont provoqué des retards et même des annulations de services sur les cinq lignes de trains de banlieue de la métropole, l'AMT a fait des excuses publiques à sa clientèle.

CONDUITES D'EAU EN PLOMB

Appel à l'échantillonnage dans l'ensemble du Québec

SARA CHAMPAGNE

Le remplacement forcé des vieilles conduites d'eau résidentielles en plomb, à Montréal, a débouché sur un appel à l'échantillonnage dans l'ensemble des municipalités du Québec. Sans avoir décelé de problèmes au robinet, même la Ville de Laval a senti le besoin de demander à ses citoyens de vérifier la présence d'une entrée de service en plomb dans leur maison.

L'Ontario a suivi l'exemple du Québec en rendant l'échantillonnage obligatoire dans 36 municipalités, dont Toronto. Le protocole d'intervention de Montréal, mis sur pied en collaboration avec la Direction de la santé publique de Montréal au cours des deux dernières années, a même incité le ministère de l'Environnement

COMMENT VÉRIFIER LA PRÉSENCE D'UNE ENTRÉE DE SERVICE EN PLOMB

L'installation d'entrées de service en plomb a été interdite par le Code de plomberie en 1980. Il est parfois possible de vérifier la conduite d'eau potable située juste avant le robinet à l'entrée d'eau de son bâtiment. Ce robinet situé au sous-sol des résidences et la conduite d'entrée d'eau sont visibles si des cloisons intérieures n'ont pas été installées. Une conduite en plomb est de couleur gris métallique lorsqu'on gratte légèrement sa surface extérieure, elle n'a pas de résonance quand on la frappe avec un objet métallique et est inerte lorsqu'on approche un aimant. En cas de doute, il faut contacter la municipalité.

Source : Ministère du Développement durable et de l'Environnement

à produire un *Guide d'aide à la décision* en matière d'eau potable, qui sera publié d'ici au printemps.

Dans un article paru en début de semaine, *La Presse* a révélé qu'un programme de remplacement des conduites en plomb

environ 90 % du Fonds de l'eau, constitué à même une surtaxe imposée il y a quatre ans.

Peu de municipalités

Parmi toutes les municipalités québécoises qui se sont soumises à l'échantillonnage au cours des étés 2006 et 2007, seulement quatre sont revenues avec des taux anormalement élevés en plomb. Il s'agit de l'eau prélevée dans de vieux quartiers de Magog, Saint-Pamphile, Saint-Sévère et Huberdeau. Après une seconde ronde de tests et un ajustement du pH à l'aide de produits chimiques, ces municipalités ont toutefois ramené des résultats conformes aux normes de santé nouvellement établies de 0,01 mg au litre.

Au ministère du Développement durable et de l'Environnement,

Michel Vallières, directeur de la politique de l'eau, explique que la campagne auprès des municipalités n'a pas démontré de « situations préoccupantes ».

Néanmoins, selon l'information dont dispose le Ministère, qui remonte à 1994, il y aurait approximativement 100 000 entrées d'eau en plomb encore en usage dans les résidences québécoises, sans compter les 75 000 de Montréal à remplacer. Les seules régions apparemment épargnées seraient la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Peu de conduites en plomb ont été installées après les années 1970.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : sara.champagne@lapresse.ca

AIDE-TOI ET LE CIEL T'AIDERA... promotion

Oui, aide-toi à renforcer ton système de défense contre les symptômes des infections dans la gorge et le nez. (rhume)

L'ail Sulfo-Génik, cet aliment médicament exceptionnel avec son principe actif (4000 mcg d'allicine) et son tourbillon d'éléments soufrés, a été conjugué à partir d'une plante extraordinaire : l'ail. Aucune autre plante connue dans l'histoire n'a autant été étudiée, autant utilisée et ne possède autant de bienfaits que cette plante bulbeuse que nous connaissons tous. L'ail Sulfo-Génik du laboratoire Sur-Actif (formule exclusive), met à votre disposition le maximum de caractères allicino-actifs (allicine), chaque comprimé entéro-soluble libérant 4000 mcg d'allicine dans votre tube digestif. Un produit extra-puissant. L'allicine est l'élément bio-actif médicinal qui concourt aux allégations suivantes : * L'ail Sulfo-Génik est utilisé en phytothérapie pour aider au maintien de la santé cardiovasculaire chez les adultes, et est utilisé traditionnellement, en phytothérapie, pour aider à soulager les symptômes liés aux infections des voies respiratoires supérieures (gorge, nez, etc.) et aux affections catarrhales. Utilisé, en outre, en phytothérapie pour aider à diminuer les taux élevés de lipides. Catarrhe : inflammation des muqueuses accompagnée d'hypersécrétions, suivie d'un écoulement. (rhume)

AIL SULFO-GÉNIK : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 80000306. * Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!

Les Week-ends gourmands de l'Hôtel Château Laurier Québec

Nous vous offrons notre forfait vedette : les Grandes Tables du Vieux-Québec

- Hébergement pour 2 nuits
- Petit-déjeuner buffet chaque matin
- 2 soupers gastronomiques dans l'un de nos restaurants partenaires : Louis-Hébert, Aux Anciens Canadiens, La Crémillère, Café Sirocco
- Service sur les repas

* Certaines conditions s'appliquent. Autres forfaits disponibles. Cartes cadeaux disponibles.

À partir de

199\$* Par personne Occ. double



1220, place George-V Ouest, Québec

1-877-999-9620

www.hotelchateaulaurier.com

réservert

Pour plus de détails à l'opérateur



avec Plaisir!

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC

VIEUX-QUÉBEC • GRANDE ALLÉE • PLAINES D'ABRAHAM

VOTRE HÔTEL SUR LES PLAINES

EN BREF

CSDM : entente de principe acceptée

Les enseignants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont entériné l'entente de principe portant sur leur convention collective, hier, lors de leur assemblée générale. L'entente avait été conclue juste avant Noël entre la CSDM et l'Alliance des professeurs de Montréal. Elle assure une plus grande stabilité du personnel et la reconnaissance du temps consacré aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). L'entente de principe doit être entérinée par le conseil des commissaires le 28 janvier. – La Presse

PRÉCISION

La Commission scolaire de Montréal ne reprendra pas l'école primaire St. Ignatius de Loyola, tel qu'indiqué dans *La Presse* hier, mais une autre école nommée St-Ignatius de Loyola, aussi située dans Notre-Dame-de-Grâce. Sa vocation future reste à déterminer. Nos excuses.

ACTUALITÉS

Accusé d'avoir nourri un écureuil

Le feuilleton se transporte en cour

SARA CHAMPAGNE

Attention: cet article n'est pas un canular. L'histoire d'un homme qui a lancé quelques arachides à un écureuil de Westmount aboutira sur un procès. Il met en scène un homme de 58 ans, en chair et en os, et un écureuil affamé. De Westmount.

À l'automne 2006, par une matinée plutôt froide, Bruce Kert, musicien professionnel, se baladait tout bonnement en bordure du parc de Westmount. Quand tout à coup, il aperçoit quelques arachides par terre. Il décide alors de les ramasser et se dit intérioriquement qu'il va les balancer au prochain écureuil qu'il va croiser et dont les représentants sont nombreux dans le secteur.

Quelques secondes plus tard, un gros écureuil, qui venait de descendre rapidement d'un arbre, surgit. M. Kert, de façon candide, dira-t-il à *La Presse*, lui balance la manne. Mais un policier fait le guet. En

« Je n'ai pas d'avocat. C'est fou, non? Je ne vais quand même pas embaucher un avocat pour avoir lancé des peanuts à un écureuil. Pour une amende de 455 \$. »

moins de temps qu'il ne faut pour le réviser, il rédige un constat d'infraction et le remet au fautif, à l'homme, évidemment.

Hier après-midi, deux ans plus tard, la juge Dominique Jolie, de la cour municipale de Montréal, a approuvé la requête en rétractation de jugement à l'égard de M. Kert et fixé l'ouverture d'un procès au 4 mai prochain. L'amende qui était au départ de 75 \$ se chiffre maintenant à 455 \$. Il faut dire que l'accusé a omis de se présenter à une première audience en rétractation, il y a plus d'un an. Pour cette raison, il a même été passible d'emprisonnement.

Depuis le début de ce feuilleton, M. Kert a toujours soutenu qu'il en était à sa première infraction. Qu'il n'avait jamais nourri un écureuil auparavant. Et qu'il ne comprenait pas pourquoi on

MONTRÉAL ET LES ÉCUREUILS

En général, dans tous les arrondissements et villes liées de l'agglomération de Montréal, il est interdit de nourrir pigeons, goélands, écureuils et tout autre animal vivant en liberté, comme des mouffettes ou ratons laveurs. Ce règlement sur « les nuisances » est édicté en vertu de la Charte de Montréal. Selon les arrondissements ou villes, une première infraction peut être passible d'une peine minimale de plus ou moins 20 \$, ne dépassant pas 1000 \$. Après trois infractions, l'amende peut atteindre 2000 \$.

ne lui avait pas donné un simple avertissement. « Je n'allais pas recommencer », plaide-t-il.

Hier, la juge lui a demandé s'il y avait des panneaux aux abords du parc prévenant les citoyens du règlement municipal interdisant de nourrir les animaux en liberté. « Non », a déclaré Bruce Kert, stupéfait par la tournure des événements.

« Je n'ai pas d'avocat, a-t-il ensuite expliqué, à la sortie de la salle d'audience. C'est fou, non? Je ne vais quand même pas embaucher un avocat pour avoir lancé des peanuts à un écureuil. Pour une amende de 455 \$. »

Squirrelgate

La mairie de Westmount a déjà expliqué que le fait de nourrir la faune sauvage pouvait causer des problèmes graves de santé publique. On admet qu'il est toutefois de coutume de donner un avertissement avant d'imposer une amende, comme on le fait dans les cas de manquement à la propreté.

Décontenancé par la tournure des événements, Bruce Kert a choisi d'exorciser sa fâcheuse histoire en écrivant une chanson blues. *Squirrelgate* est le titre de cette chanson maintenant téléchargée sur YouTube. Il espère que les contribuables montréalais réaliseront comment leurs taxes sont parfois dépensées « dans des procès insensés. »



80 000 pieds carrés de meubles traditionnels et contemporains en stock

Jusqu'à 50% de rabais et plus

Canapés, causeuses, canapés-lits, fauteuils et repose-pieds traditionnels

	Rég.	Solde
Petite chaise pour chambre en tissu blanc et passepoil	1279	315
Fauteuil gondole pivotant avec imprimé de petits pois ton bijou	1339	695
Fauteuil club damassé argent/crémel/or pâle, de Vanguard	3925	895
Fauteuil club à dossier arrondi avec damas et juquette en cascade	1779	995
Fauteuil club à dossier capitonné, chenille ton brique, Ralph Lauren	5349	1295
Fauteuil club Barrymore avec damas cannelle et or	3249	1429
Canapé Martha Stewart avec dossier en chenille damassée	3569	1895
Canapé Sherrill à tissu chevronné avec chaise-longue à droite	4999	1995
Canapé Highland House avec gros imprimé de fleurs et d'oiseaux	4769	2349
Canapé Henderson pied-de-poule et coussins damassés	4779	2779
Causeuse Thomas Pleasant à haut dossier velours de Baker	10975	5995

Armoires, buffets et bureaux importés d'Europe

Bahut provincial français avec dessus en cerisier antique, du Portugal	1495	879
Buffet Hepplewhite à devant arqué, du Portugal	9875	2695
Grande vitrine à deux portes d'Espagne en marqueterie noyer	7749	2895
Table repas de style élisabéthain en chêne anglais foncé	8495	4879

Meubles d'appoint en fer forgé, laiton et métal

Table-dînette ronde et dessus peint avec illustrations de coqs	625	279
Table d'extrémité avec base en fer forgé, étagère et dessus fini acajou	999	295
Chaise fini étain de style Klismos avec siège en cuir couleur tan	1119	349
Table basse rectangulaire en étain foncé avec pieds-de-biche	1255	569
Console en étain foncé avec pieds-de-biche	1465	625
Table de séjour ronde en cuivre antique de Lilian August	3039	VENDU

Fauteuils d'appoint, divans, bancs et récamiers à cadre en bois apparent

Chaise style Empire, cadre en érable miel, tissu blanc, de Stanley	859	179
Chaise d'appoint de style méditerranéen fini noyer antique	699	275
Chaise d'appoint Directoire, fini cerisier pâle et siège en tissu bleu	995	339
Chaise d'appoint Reine Anne en vieux chêne anglais avec siège crème	995	395
Chaise d'appoint Directoire peinte crème antique du Portugal	1149	449
Chaise d'appoint de fabrication italienne en noyer antique	1149	579
Fauteuil à dossier ovale, cadre acajou, imprimé léopard, de Vanguard	3429	VENDU
Chaise d'appoint Empire à bâti sculpté acajou et doré d'Italie	2595	795
Fauteuil à cadre acajou Ralph Lauren, siège et dossier en velours	3815	975
Fauteuil club Martha Stewart en tweed sauge pâle et faux bambou	1889	1095
Fauteuil à cadre acajou, tissu ivoire, de Statesville	3349	1149
Fauteuil club Martha Stewart à bâti en acajou foncé	2199	1195
Fauteuil de style victorien avec bâti sculpté en acajou et damas	3895	1795
Fauteuil Baker Namara Barry en velours, fini acajou expresso	5115	1995
Canapé avec brocart vert céleri / crème et bâti en bois couleur crème	5995	3595
Canapé Louis XVII à bâti avec côtes en cuir de Vanguard	9549	5495

Meubles d'appoint en acajou, cerisier, noyer et chêne

Petite table ronde fini acajou avec pieds Reine Anne de Gibbard	789	415
Table basse Directoire ovale fini cerisier moyen	1565	725
Table basse carrée en acajou foncé Queen-Anne de Gibbard	1499	749
Armoire-télé Queen-Anne, fini cerisier moyen, pieds-de-biche	2969	829
Grande table de chevet Louise-Philippe fini cerisier de Stanley	2615	1075
Bahut contemporain Stanley en cerisier médium avec étagère	3945	1495
Crédence style Sheraton en acajou madré avec pieds cannelés	4295	1649
Armoire télé haut de gamme, style provincial, fini noyer antique	5825	1695
Table repas rectangulaire de style loyaliste en cerisier de Gibbard	3039	1825
Grand cabinet à deux portes en porcelaine en acajou madré	7495	2675
Petite console Empire avec marqueterie d'acajou de Maitland Smith	6395	VENDU
Grand meuble-télévision fini acajou avec fronton et pilastres néoclassiques	7045	3595
Bahut Herndon fini noyer sculpté et dessus en marbre	19995	9895

Meubles de direction et pour bureau à domicile

Chaise visiteur avec bâti en acajou capitonnée avec cuir	2199	1095
Bureau de direction Louis-Philippe fini cerisier antique de Stanley	5199	2795
Bahut informatique en acajou sculpté de Hekman	6095	3095

Canapés, causeuses, fauteuils inclinables, fauteuils et repose-pieds en cuir

	Rég.	Solde
Fauteuil Louis XVI en cuir bourgogne et bâti en noyer antique d'Italie	799	349
Chaise d'appoint Queen Ann, dossier capitonné ton tabac antique	1319	579
Fauteuil club en cuir ton espresso avec garnitures cloutées	1749	845
Causeuse en cuir ton acajou avec accoudoirs cannelés et pieds cubiques	5049	2495
Canapé inclinable à dossier tourné, cuir moka, de Bradington Young	8995	2995
Canapé Hancock and Moore en faux crocodile ton marron	13095	5895

Meubles d'appoint et décoratifs, rustiques et décontractés

Banquette en pin pâle avec pieds tournés et siège ton rouille	579	229
Table d'éclairage octogonale, fini cerisier antique	1779	499
Table-dînette ronde, incrustations pacanier et ronce de frêne olive	2499	895
Très grand lit à baldaquin en pin pâle antique avec tête de lit rouille	3495	1395
Commode Directoire fini cerisier antique avec pieds fuselés	4395	2195
Vitrine à porcelaine style provincial français à fini cerisier antique	6485	2395

Meubles d'appoint importés d'Espagne, d'Italie, du Portugal et d'Angleterre

Table de chevet fini cerisier antique, tiroir à panneau, du Portugal	1525	495
Grande table ovale Hepplewhite-Pembroke en marqueterie d'acajou	2375	VENDU
Table d'extrémité avec un tiroir fini cerisier antique du Portugal	2075	895
Table de chevet style Louis XV, fini noyer ronceux, d'Italie	4895	1395
Petite commode de style provincial français avec trois tiroirs du Portugal	3195	1795
Table d'extrémité ronde en noyer rustique avec incrustations	5495	2195
Table repas ovale en cerisier de style antillais	5449	2549
Console vénétienne d'Italie fini noyer antique avec devant festonné	4945	2595
Table repas Directoire ovale portugaise en cerisier antique	5520	2795
Crédence italienne fini noyer et panneaux de portes en saillie en bois	7195	3695
Très grand lit à colonnes en acajou antique d'Italie	12495	5495



boutique évolution

Chaise d'appoint en bois de frêne fini espresso avec pieds en métal	559	179
Chaise à dossier en frêne clair, siège cuir brun, d'Italie	749	185
Petite table d'appoint ronde en verre dépoli, base en bois ton espresso	399	219
Table d'extrémité carrée en acier brossé avec un dessus en granite	1069	295
Chaise de salle à manger fini chrome, dossier et siège en cuir noir	1345	329
Fauteuil rembourré, à dossier ovale microfibre tan, fini noix d'acajou	1259	399
Chaise bleu pâle, base bois foncé, de Modernism	1775	399
Ottomane ovale couleur palette avec boutons	1239	529
Fauteuil tissu bleu, de Michael Weiss Modernism	1835	529
Chaise d'appoint de style milieu du siècle bâti en chêne foncé	995	569
Table d'extrémité ronde en chêne espresso avec piètement en trépié	1175	595
Chaise d'appoint contemporaine de fabrication italienne	2225	699
Fauteuil club microfibre brun chocolat, pieds à roues devant	2449	749
Table basse ovale avec incrustations de bois de rose et acajou	2829	995
Fauteuil club modernisme, cuir ton caramél, de Vanguard	4649	VENDU
Chaise d'appoint écume de mer avec dossier capitonné	2995	1195
Fauteuil Barrymore avec imprimé géométrique rouge pourpre	3079	1695
Fauteuil club inclinable Bradington Young en cuir de couleur sable	3465	1895
Fauteuil club à haut dossier en soie et pieds de couleur espresso	3269	1945
Canapé taupe avec rayures, dossier en soie et base en bois fini espresso	4749	2095
Canapé porcelaine étroit en acajou foncé avec tiroirs de Stanley	6139	2395
Vitrine italienne moderne à deux portes fini espresso brillant	7195	3495
Canapé sectionnel Vanguard en microfibre blanche avec rembourrage	7629	4095
Canapé en cuir de style Century avec touches de faux crocodile	10695	5495

Visitez notre magasin ou notre site Web pour la liste complète des articles du solde anniversaire.

Salle à manger Aspen

Salle à manger de 10 pièces en pin fini miel décoloré comprenant une grande armoire welsh, une table rectangulaire, 6 chaises à dossier latté avec siège rouille et 2 fauteuils avec cadre de bois en cuir brun pâle.

Rég. 12 995 \$ Solde 5 195 \$

Chambre continentale

Chambre à coucher néoclassique de six morceaux travaillés en fini grès comprenant un très grand lit à colonnes et baldaquin en métal, une commode triple, un miroir travaillé, une grande armoire et deux grandes commodes avec tiroirs.

Rég. 22 949 \$ Solde 8 495 \$

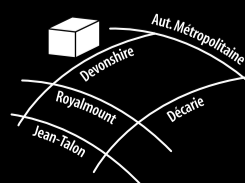


Des meubles sans pareil !

Les Meubles Fraser

8300, rue Devonshire, Montréal
514 342-0050 www.meublesfraser.com

Ouvert exceptionnellement le dimanche de midi à 17 h!



TOUT JANVIER TOUT REDUIT!

60% A 80% SUR TOUT!

Exemples :

COSTUME
4 saisons, 100% laine
Calvin Klein
NAUTICA
VERITAS
249\$

A SACRIFIER!
CHANDAIL
100% cachemire
Grand choix de couleurs et grandeurs
Rég. : jusqu'à 595\$
89\$

NOUVEAUTÉ
PRINTEMPS/ÉTÉ 09
CHEMISE
BAUMLER
Grand choix de couleurs et grandeurs
99\$

MANTEAU
D'HIVER 3/4
Marine ou noir
PLUS DE 80% DE RABAIS
Rég. : jusqu'à 1095\$
149\$

VENEZ VOIR NOS OFFRES INCROYABLES EN MAGASIN!

FÉRAUD PARIS BAUMLER Calvin Klein JACQUES BRITT BOGOSSE Gran Sasso MADE IN ITALY

CENTROPOLIS 140, rue Promenade-du-Centropolis Laval (Québec) H7T 2Z6 450.689.1111

QUARTIER DIX30 Brossard (Québec) J4Y 0A5 450.926.0777
Voisin du Fruits et Passion Près du théâtre de l'Étoile DIX30

WWW.FRANCOISCOTE.COM

ACTUALITÉS



PHOTO ALAIN ROBERGE. LA PRESSE

Les 11 et 12 décembre, la découverte de colis suspects dans le pavillon de l'éducation de l'UQAM a mené à un branle-bas de combat policier dans le centre-ville de Montréal.

ALERTES AUX COLIS SUSPECTS DE DÉCEMBRE

L'UQAM veut 3 millions pour améliorer son plan d'urgence

CATHERINE HANDFIELD

L'UQAM veut améliorer son plan d'urgence à la suite des alertes de décembre dernier. L'Université demande 3 millions de dollars à Québec pour se doter de nouveaux dispositifs de sécurité et améliorer son système de communication lors des situations d'urgence.

Les 11 et 12 décembre, la découverte de colis suspects dans le pavillon de l'éducation de l'UQAM a mené à un branle-bas de combat policier dans le centre-ville de Montréal. Un périmètre de sécurité a été érigé et les étudiants du pavillon ont été évacués.

Si la police de Montréal n'a pas encore trouvé les responsables de ces perturbations, l'UQAM a profité de l'occasion pour interpeller le gouvernement du Québec.

Fin décembre, la direction de l'Université a fait parvenir une lettre au ministère de l'Éducation pour lui faire part de ses demandes en matière de sécurité.

«Plusieurs demandes avaient déjà été formulées au Ministère l'automne dernier, précise Daniel Hébert, directeur du Service des communications de l'UQAM. Mais les perturbations de décembre nous ont poussés à en ajouter trois à notre liste.»

Parmi ces nouvelles demandes, on compte la modernisation du système de caméras de surveillance, l'ajout de serveurs informatiques pour joindre les étudiants par courriel en cas d'urgence, et l'installation d'une salle de coordination des mesures d'urgence.

La lettre réitère une série de demandes formulées en septembre dernier: l'ajout de serrures aux portes de classe, l'installation d'un système d'affichage numérique et l'amélioration du système d'intercom.

L'UQAM veut également se doter d'un système de messagerie texte qui lui permettrait de transmettre des consignes d'urgence par

téléphone cellulaire à son personnel et à ses étudiants.

La totalité des mesures de sécurité coûterait entre 3,1 et 3,5 millions au gouvernement du Québec, selon les premières évaluations de l'UQAM.

Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a indiqué que le Ministère analysait présentement ces demandes et que la décision devrait être annoncée au printemps.

Par ailleurs, la police de Montréal effectue des exercices à l'UQAM depuis la mi-janvier. Cinq mercredis soir de suite, des simulations de situation d'urgence sont organisées dans divers pavillons avec des membres de l'Université et des figurants.

«Le but est de familiariser les policiers avec les lieux et de répéter les stratégies d'intervention en situation d'urgence», indique Daniel Hébert.

ÉTUDE SUR LES PPP

Les universités ne sont pas à l'abri d'autres fiascos comme celui de l'UQAM

MARIE ALLARD

La «répétition de fiascos financiers comme celui de l'ilot Voyageur à l'UQAM» n'est pas à exclure, selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). «Abstraction faite des malversations des gestionnaires propres à l'UQAM, on a reproduit ailleurs le même modèle d'investissement qui laisse le public porter seul toute la responsabilité des risques», a indiqué hier Jean-François Landry, coauteur de l'étude.

Actuellement, le privé bénéficie «d'une source de revenu stable et assurée pour plusieurs années» grâce aux partenariats public-privé (PPP) avec les universités, avance la recherche. Tant l'UQAR, l'UQTR que l'UQO «reprennent le même type d'entente qui liait l'UQAM à son partenaire privé», a affirmé Philippe Hurteau, aussi coauteur de l'étude *Les PPP dans les universités québécoises*. Ces universités signent un «chèque en blanc» à leurs partenaires privés, selon eux.

À l'UQAM, on trouve «un PPP à l'envers», souligne l'étude: «L'UQAM garantit les emprunts de la firme privée et prend en charge les opérations en assumant tous les risques.» À l'UQAR, c'est le nouveau campus de Lévis qui inquiète les chercheurs. «Malgré le fait que le promoteur demeure l'unique propriétaire légal du campus», l'UQAR garantit le prêt et doit acquitter les frais variables liés à l'occupation de la bâtisse, font-ils valoir. À l'UQTR, les risques liés au récent Centre intégré en pâtes et papier sont aussi

«sous l'entière responsabilité» du public. Vient enfin l'UQO, qui bâtit son campus de Saint-Jérôme suivant le même modèle, d'après M. Hurteau.

Pas des PPP, selon le gouvernement

«C'est sûr qu'il s'est passé des choses dans ces universités-là qui peuvent être questionnées et on croit que les chercheurs font bien de le faire, a commenté Hugo Delaney, porte-parole de l'Agence des PPP. Mais selon le gouvernement, il ne s'agit pas de PPP.» Ces projets n'en sont pas justement parce «qu'il n'y a aucun partage de risque entre le partenaire privé, le gouvernement et l'université», a-t-il indiqué.

L'UQAM n'a pas pu réagir à l'étude. «Nous sommes toujours liés par notre entente de confidentialité avec Busac sur ce dossier», a expliqué Francine Jacques, directrice des relations avec la presse de l'UQAM.

Le recteur de l'UQAR, Michel Ringuet, a quant à lui tenu «à dénoncer l'interprétation fautive et biaisée» des chercheurs. Les risques liés au campus de Lévis de l'UQAR «sont partagés entre l'entrepreneur privé et l'université», a-t-il affirmé.

Très étonné par l'étude, le recteur de l'UQTR Ghislain Bourque a fait valoir qu'il n'avait jamais fait de PPP. «Il n'y a aucun lien entre ce qu'on a fait et ce qui s'est passé à l'UQAM», s'est-il défendu. Le Centre intégré en pâtes et papier fonctionne «comme ça se fait partout dans les chaires industrielles», a-t-il fait valoir.

N'ayant pas lu l'étude, l'UQO n'a émis aucun commentaire.



LIFE FITNESS C1
+ console de base
Vélo vertical
5 programmes préétablis
20 niveaux de résistance
Lecteur de fréquence cardiaque
PRIX VEDETTE
899⁹⁸



Accord D Option de financement disponible

Aucun paiement avant avril 2009^t
Payez en 36^t ou 60^t versements égaux

Accord D Desjardins

VISION X6150
Appareil elliptique inclinable
5 programmes préétablis
Ajustement de 18" à 19,75"
de longueur de foulée
PRIX VEDETTE
1599⁹⁹



Accord D Option de financement disponible

LIFE FITNESS X3
+ console de base
Appareil elliptique
5 programmes préétablis
Capteur de pulsations sur la poignée
Technologie WhisperStride^{MD}
16 niveaux de tension
PRIX VEDETTE
2099⁹⁸



Accord D Options de financement disponibles

OCTANE FITNESS Q35
+ console standard
Appareil elliptique
5 programmes préétablis
Programme d'entraînement X-Mode
Espace de 1,8"
entre les pédales pour un mouvement naturel
PRIX VEDETTE
1599⁹⁹



Accord D Option de financement disponible

ABROCKET
Appareil pour abdominaux
3 niveaux de tension
PRIX VEDETTE
99⁹⁹



BIONIC FFGM
Gants d'entraînement pour homme
PRIX VEDETTE
44⁹⁹



BIONIC FGW ou FGW
Gants d'entraînement pour homme ou femme
PRIX VEDETTE
34⁹⁹



À chacun son gym !

Fit
ness
source^{MD}

LifeFitness

HORIZON FITNESS

TRUE

FREEMOTION FITNESS

VISION FITNESS

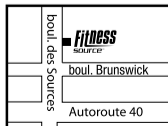
OCTANE FITNESS

HOIST

Plaza Centennial

3345, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux 514 683-5333

Voisin de Hockey Experts et Intersport



COMPLEXE Les experts

1000, boul. des Seigneurs
Terrebonne 450 326-1470

Anciennement Meubles Ouimet



^tSur approbation de crédit. Toutes les taxes sont payables à l'achat. Promotion quatre-vingt-dix (90) jours sans intérêts ni paiement. Aucun intérêt payable si payé en entier avant l'expiration du terme de quatre-vingt-dix (90) jours. Par la suite, trente-six versements mensuels égaux au taux annuel de treize virgule cinq pour cent (13,5 % par an). Exemple : sur un achat de 1 000,00 \$, trente-six (36) mensualités de 33,94 \$, coût du crédit total de 221,84 \$. Voir détails en magasin. Livraison et installation en sus. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Photo à titre d'illustration seulement. Malgré toute l'attention apportée à la conception de cette publicité, des erreurs auraient pu s'y glisser et les corrections, s'il y a lieu, seront apportées en succursales.

⁹⁸99 versements mensuels égaux. Voir détails en magasin.

Cette promotion de 11 jours débute le 22 janvier 2009. Les prix de cette annonce sont en vigueur du 22 janvier au 1^{er} février 2009 aux magasins Fitness Source^{MD}. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, Fitness Source^{MD} fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ^{MD} Marque déposée/de commerce de Le Groupe Forzani Ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

^{MD} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Le Groupe Forzani Ltée.

SOLDE

OBTENEZ JUSQU'À

70%

DE RÉDUCTION*

IL NE RESTE QUE 4 JOURS

Sélection de mode et d'accessoires automne-hiver pour elle et lui et de produits gourmet.

En vigueur jusqu'au 25 janvier

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514-842-5111 HOLTRENFREW.COM

* SUR NOS PRIX COURANTS. EXCEPTIONS : PRODUITS DE BEAUTÉ, FRAGRANCES, ARTICLES CHANEL ET TIFFANY & CO., MONTRES HERMÈS, ACCESSOIRES GUCCI ET CERTAINS RAYONS. EN VIGUEUR DU 15 AU 25 JANVIER. AUCUN RAJUSTEMENT DE PRIX SUR LES ACHATS ANTÉRIEURS. SUJET À CERTAINES RESTRICTIONS. VEUILLEZ VOUS ADRESSER À UN CONSEILLER À LA VENTE POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS. OFFRE VALIDE DANS TOUS LES MAGASINS SAUF AU CENTRE LAST CALL.

Listes d'attente en radiologie et longs séjours aux urgences

Québec veut régler le problème en un an

ARIANE LACOURSIÈRE

Les listes d'attente en radiologie seront réglées d'ici un an au Québec. Les séjours de 48 heures et plus aux urgences disparaîtront aussi d'ici 12 mois. Et s'il n'en tient qu'au gouvernement, les chirurgies de la cataracte seront bientôt presque toutes réalisées dans des centres médicaux spécialisés (CMS).

Lors d'un point de presse tenu hier matin, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a fait le point sur ses activités et a présenté ses objectifs à court terme.

Premier constat: la création de CMS va bon train. Jusqu'à maintenant, 43 cabinets de médecins ont fait une demande d'agrément auprès du Ministère. D'ici septembre, ces établissements devront avoir reçu leur permis pour pratiquer certaines des 55 chirurgies encadrées par la loi 33, comme les chirurgies mammaires et les rhinoplasties.

Le directeur général des services de santé et de la médecine universitaire au MSSS, le Dr Michel Bureau, a tenu à préciser que les CMS encadreront plus sévèrement une série d'opérations qui étaient déjà pratiquées



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le ministère de la Santé veut notamment faire disparaître d'ici 12 mois les séjours de 48 heures et plus aux urgences. «On va tout faire pour y arriver, a déclaré le directeur national des urgences, Pierre Savard. Ça va être difficile, mais on va essayer.»

dans des cabinets privés. «On ne fait pas plus de place au privé, a-t-il dit. On l'encadre mieux.»

Selon M. Bureau, certaines

opérations tendront à disparaître des hôpitaux pour se trouver presque exclusivement dans des CMS. C'est le cas des opérations de la cataracte, «qui se dépla-

cent déjà vers les CMS». «Il y a eu une augmentation de 60 % à 70 % des chirurgies oculaires simples en CMS depuis 2002», a affirmé M. Bureau.

Et l'attente en radiologie...

D'ici septembre, les cliniques de radiologie deviendront des CMS. Même s'il est impossible de chiffrer l'attente en radiologie, M. Bureau a reconnu qu'elle est actuellement bien trop longue. Plusieurs patients préfèrent payer pour obtenir des services au privé plutôt que d'attendre des mois au public.

«L'attente en radiologie est inégale», a commenté M. Bureau. Ce dernier a cité en exemple son frère, qui s'est rendu récemment à l'hôpital Pierre-Boucher pour demander une résonance magnétique. «On lui a dit que son rendez-vous serait dans 12 mois. Il est ensuite allé à l'hôpital LaSalle, et son rendez-vous a été planifié deux semaines plus tard. L'attente est inégale entre les établissements. On veut créer un guichet central pour diriger les patients là où il n'y a pas d'attente», dit M. Bureau, qui croit que le problème de la radiologie sera réglé d'ici 12 mois.

Lors du point de presse, le directeur national des urgences, Pierre Savard, est aussi venu commenter la situation des salles d'urgence au Québec. Il a dit vouloir éliminer les séjours de 48 heures et plus d'ici un an. «On va tout faire pour y arriver, a-t-il déclaré. Ça va être difficile, mais on va essayer.»

Les enfants montréalais sont plus gros

Selon l'Institut de la statistique du Québec, 21,3 % des Montréalais de 7 ans ont un excès de poids

CATHERINE HANDFIELD

Les enfants qui habitent Montréal ont 60 % plus de risques d'avoir un surplus de poids que ceux des autres villes du Québec, selon l'Institut de la statistique du Québec.

Une étude publiée hier révèle que 21,3 % des Montréalais de 7 ans ont un excès de poids. Dans les autres régions urbaines du Québec de plus de 10 000 habitants, seulement 13,4 % des enfants du même âge sont trop gros.

«Nous avons été frappés par ces résultats», concède Hélène

Desrosiers, auteure principale de l'étude et chargée de projet à l'Institut de la statistique du Québec.

La recherche s'appuie sur les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, un projet qui suit l'évolution d'une cohorte d'enfants nés à la fin des années 90. L'échantillon initial comptait 2120 enfants partout au Québec.

M^{me} Desrosiers et son équipe ont déterminé qu'environ 16 % des enfants de 4 à 7 ans font de l'obésité, dont le tiers est obèse.

Pourquoi les jeunes sont plus

gros à Montréal? «À notre avis, c'est tout l'aménagement urbain qui pourrait être incriminé», répond Hélène Desrosiers. La ville offre moins d'espaces verts, et les parents sont moins portés à envoyer leurs enfants jouer dehors.

Le manque d'épicerie à grande surface, où des aliments sains à faible coût sont disponibles, pourrait aussi expliquer l'embonpoint des petits Montréalais, selon les chercheurs.

D'autres facteurs

Outre le lieu de résidence, d'autres facteurs sont à l'origine

du surplus de poids des enfants. Quand la mère fume pendant la grossesse, l'enfant a 21,6 % de risques d'être trop gras quand il aura atteint l'âge de 7 ans, contre 13,4 % pour une mère non-fumeuse. L'exposition à la fumée de cigarette d'un fœtus altère le métabolisme, selon certaines recherches.

L'enfant qui manque de sommeil, qui consomme des boissons gazeuses ou qui mange peu de légumes risque davantage d'engraisser. Finalement, des parents obèses (ou qui mangent trop vite) courent plus de risques d'avoir des rejetons trop enveloppés.

«Puisqu'on connaît les facteurs, les parents ont la possibilité de prévenir l'embonpoint des enfants», indique M^{me} Desrosiers. Et ils doivent intervenir rapidement: environ la moitié des enfants qui avaient un surplus de poids à 7 ans présentaient déjà cette condition à 4 ans, révèle l'étude.

Quelques kilos en trop peuvent être un poids lourd à porter. Près du quart des enfants trop gros ont des problèmes relationnels à l'école, selon leurs parents et leurs professeurs. Cette proportion est de 15 % pour les autres enfants.

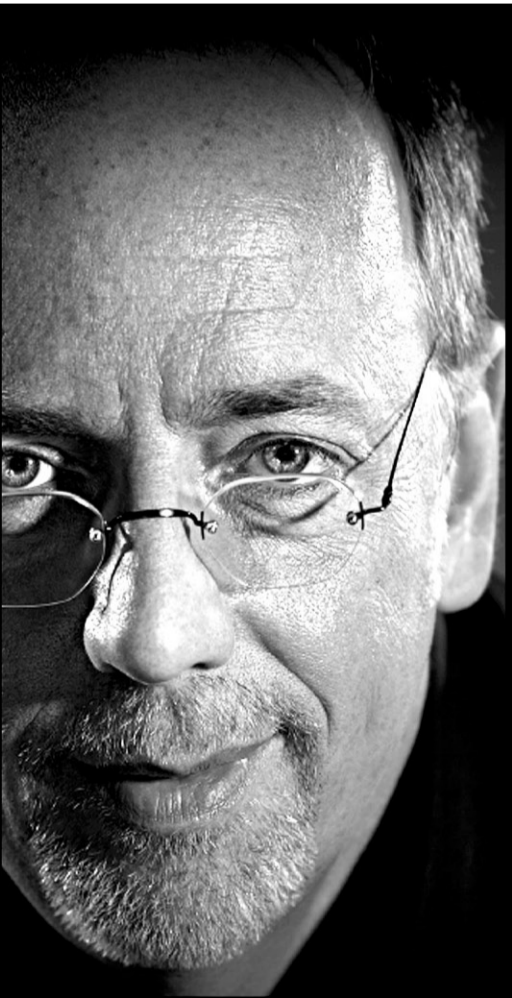


PAUL ARCAND

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 10 h



ISABELLE MARÉCHAL

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h
Dimanche de 11 h 05 à 12 h 30

BENOÎT DUTRIZAC

Du lundi au vendredi de 12 h à 15 h



PAUL HOUDE

Du lundi au vendredi de 15 h à 19 h

98,5 fm
LA PUISSANCE
DES MOTS

Défigurée et rendue infirme par un inconnu dans le métro

« Qu'il ait ce qu'il mérite », dit la victime

CHRISTIANE DESJARDINS

C'est autour de 19h 15 le mardi 13 septembre 2005, dans le métro Snowdon, que la vie de Marcia Langleib a basculé. Un homme qu'elle n'avait jamais vu de sa vie, Peter Niedzielski, l'a attaquée sans raison et l'a quasiment tuée.

Complètement intoxiqué et déchaîné, le colosse de 27 ans a projeté violemment Marcia sur un mur de béton. Il s'en est pris à deux hommes qui ont voulu l'écartier, ainsi qu'à une autre femme. Il a été maîtrisé plus tard par plusieurs policiers,

Les os mal rafistolés de son visage, les cicatrices, son œil plus haut que l'autre, sa difficulté d'élocution, ses problèmes de marche et son manque de concentration en raison de dommages au cerveau, ça, elle en a conscience chaque minute de sa vie.

alors qu'il essayait d'entrer dans un appartement.

Marcia, 55 ans, ne se rappelle pas le tragique incident. Normal, elle a subi plusieurs fractures, a fait un arrêt cardiaque, et a passé deux mois dans le coma. Mais les os mal rafistolés de son visage, les cicatrices, son œil plus haut que l'autre, sa difficulté d'élocution, ses problèmes de marche et son manque de concentration en raison de dommages au cerveau, ça, elle en a conscience chaque minute de sa vie. Hier, pour la première fois depuis l'évène-

ment, elle s'est rendue au palais de justice de Montréal, alors que l'on devait enfin discuter de la peine à imposer à son agresseur. Malheureusement pour elle, après quelques tergiversations et en raison de l'encombrement du rôle, l'audience a été remise au 17 avril prochain.

Désintoxication

Dans la foulée de cette agression aussi violente qu'inexplicable, Niedzielski a plaidé coupable à diverses accusations dont voies de fait graves sur Marcia, en avril 2007. Il a subi une cure de désintoxication, et a recouvré la liberté depuis. Un rapport avant la sentence a été établi sur son cas. L'homme serait en voie de devenir menuisier. Le procureur de la Couronne Louis Miville Deschênes compte néanmoins demander une peine de prison ferme, mais il n'en a pas précisé le terme, hier.

En ce qui concerne Marcia, elle demande simplement « qu'il ait ce qu'il mérite ».

« Douze ans? demandait-elle. Je suis restée quatre mois à l'hôpital, et j'ai passé deux mois en réadaptation. Je reste seule dans mon appartement, et je fais du mieux que je peux », d'expliquer Marcia, avant d'ajouter qu'elle peut encore lire, mais pas beaucoup, et pas longtemps. Une voisine, Shirley Clark, vient l'aider régulièrement. « Elle a de la difficulté à fonctionner seule », souffle cette dernière. Avant l'agression, qui est survenue alors qu'elle s'en allait souper chez un oncle, Marcia travaillait en esthétique et vivait tranquillement sa vie.

Outre l'accusation de voies de fait graves, Niedzielski a



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Marcia Langleib a été sauvagement battue sans raison dans le métro par Peter Niedzielski, qui était alors sous l'emprise de l'alcool et de la drogue.

plaidé coupable à des accusations de voies de fait sur deux hommes, et agression sexuelle

sur une femme, à qui il a fait des attouchements déplacés ce soir-là. On ignore ce qu'il

avait pris, mais il semble que c'était un cocktail d'alcool et de drogue.



LE CONCOURS CELI 5 000 \$ PAR JOUR

Nous avons 5 000 \$* à donner chaque jour jusqu'au 6 mars.

Tout ce que vous avez à faire, c'est d'aller à l'adresse banquescotia.com/5000parjour ou passer dans une succursale pour en savoir plus sur le compte d'épargne libre d'impôt *Scotia*^{MD} et courir la chance de gagner. Alors, n'attendez pas. Le compte est libre d'impôt. Les 5 000 \$ sont en prime!

banquescotia.com/5000parjour

NOUS POUVONS VOUS AIDER
À FAIRE VALOIR VOS AVOIRS.

Vous êtes plus riche
que vous le croyez.^{MC}

 Groupe Banque Scotia^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. Le Groupe Banque Scotia renvoie à La Banque de Nouvelle-Écosse, à Scotia Capitaux, à La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et à Placements Scotia Inc. * Le concours commence le 19 janvier 2009 à 12:01:00 (HE) et se termine le 6 mars 2009 à 23:59:59 (HE). Aucun achat nécessaire. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou leur territoire de résidence au moment de participer au concours, à l'exception des employés de la Banque Scotia et de Carlson Marketing (de même que toute personne habitant avec eux et les membres de leur famille immédiate). Au total, 35 prix quotidiens seront attribués, consistant chacun en un chèque de cinq mille dollars (5 000 \$CA) libellé au nom du gagnant. Les chances de gagner sont proportionnelles au nombre total de participations admissibles reçues durant la période du concours. Question réglementaire requise. Pour consulter le règlement officiel, visitez le site www.banquescotia.com/5000parjour.

ACTUALITÉS

CYBERPRESSE.CA

PHOTOS

À voir, nos photos de Michelle et Barack Obama en tenue de bal sur cyberpresse.ca/bal

MODE

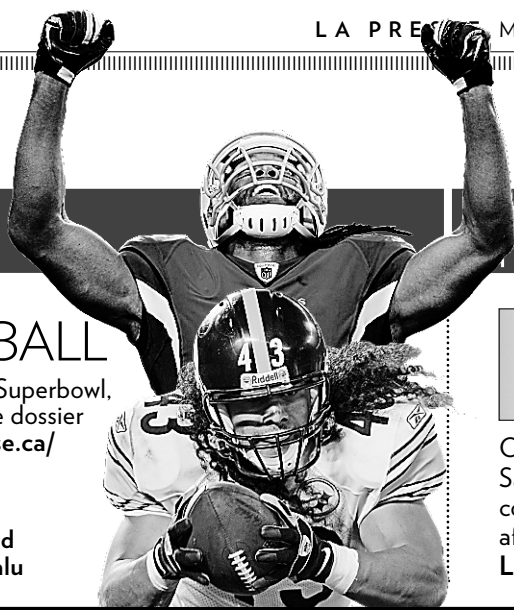
Découvrez les collections du prêt-à-porter pour hommes dévoilées à Milan sur cyberpresse.ca/mode



FOOTBALL

À 10 jours du Superbowl, consultez notre dossier sur cyberpresse.ca/superbowl

Larry Fitzgerald et Troy Polamalu



NOS BLOGUES



JOZEF SIROKA

Hollywood a pavé la voie à Obama

Obama est désormais la nouvelle star à Washington. Sa complexe ascension au sommet doit aussi être comprise à travers l'histoire d'Hollywood et ses stars afro-américaines.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/siroka

PROCÈS DE PAUL FONTAINE

Gagné dépeint comme « le meilleur des menteurs »

ANDRÉ CÉDILLOT

À son tour de plaider au procès du Hells Angels Nomads Paul Fontaine, M^c Carole Beaucage a cherché, hier, en défense, à discréditer le témoignage à charge de Stéphane « Godasse » Gagné, en le dépeignant comme le « meilleur des menteurs ». C'est par stratégie, selon elle, que Gagné implique son client dans l'assassinat du gardien de prison Pierre Rondeau, le 8 septembre 1997, à Rivière-des-Prairies.

« Il est clair que Gagné était là, et c'est aussi lui qui a tué la gardienne Diane Lavigne, deux

mois plus tôt, en compagnie d'André Tousignant, mais ce n'est certainement pas Fontaine qui l'accompagnait lors du meurtre de l'agent Rondeau », a-t-elle argué, en substance. À l'appui de son propos, elle a rappelé avec insistance que Fontaine aurait déjà dit à Gagné « qu'il n'était pas à l'aise de tuer des gardiens de prison qui nous ont rien fait ». Juste au moment de passer à l'action, Fontaine se serait aussi désisté d'un autre sombre projet d'exécution d'un gardien de la prison de Rivière-des-Prairies.

Le plus intrigant, d'avancer M^c Beaucage, « c'est que Gagné a

tout oublié de ce scénario, alors que tout était prêt, et minutieusement planifié. C'est pour le moins douteux », a déclaré l'avocate. À l'entendre, c'est parce qu'il était pris comme un rat et qu'il voulait obtenir un contrat de délateur à la hausse que Gagné a choisi de dénoncer Maurice Boucher et Paul Fontaine, haut placés dans la hiérarchie des Hells, à la suite de son arrestation dans la soirée du 5 décembre 1997.

« Gagné est assez intelligent pour comprendre qu'en donnant des gens importants, il soutiendrait de plus gros avantages. Il a fait monter les enchères en impli-

quant Fontaine dans le meurtre de l'agent Rondeau », a soutenu M^c Beaucage. Tout en rappelant que Gagné n'en était pas à un mensonge près – il a déjà trompé la police et un peu tout le monde du système correctionnel –, elle s'est dite convaincue qu'« il est bien capable d'impliquer des personnes innocentes dans des crimes qu'elles n'ont pas commis ».

De l'avis de M^c Beaucage, André Tousignant ou peut-être même Steve Boies pourraient tout aussi bien avoir été les compagnons d'armes de Gagné lors du meurtre de l'agent Rondeau. Tousignant, qui a été assassiné

peu après, avait trempé dans l'attentat contre la gardienne Diane Lavigne, cependant que Boies avait fait équipe avec Gagné lors d'une tentative de meurtre perpétrée dans la région de Sainte-Adèle. C'est Boies qui a dénoncé Gagné à la police en décembre 1997.

M^c Beaucage a par ailleurs noté que Gagné s'était contredit à plusieurs reprises, « souvent sur des petits détails très importants », par rapport à des témoignages qu'il a livrés devant diverses instances, de 1998 à 2002. Elle a surtout insisté sur ses nombreux trous de mémoire. Durant les 15 journées qu'il a passées à la barre, il aurait répondu pas moins de 824 fois n'avoir pas souvenir de ce qu'on lui demandait. « Plus le temps avance, plus sa version change. Quand ça se corsait, jamais il ne niait, mais il cherchait à s'en sortir en disant qu'il ne s'en rappelait pas », a souligné l'avocate de la défense. Elle devrait terminer sa plaidoirie aujourd'hui.

Avant de commencer leurs délibérations, les jurés devront prendre connaissance des directives du juge Marc David. Le procès dure depuis le 6 octobre.

Querelle judiciaire à Huntingdon

CATHERINE HANDFIELD

Une conseillère municipale de Huntingdon a annoncé hier son intention de déposer une plainte de harcèlement contre le maire Stéphane Gendron. Ce dernier a réagi en promettant de lui envoyer une mise en demeure dès aujourd'hui.

La conseillère Tonya Welburn a diffusé un communiqué, hier, pour signifier qu'elle porterait plainte contre Stéphane Gendron pour une présumée affaire de « harcèlement criminel ».

« Les faits, lourdement documentés (...), se sont déroulés de façon répétée et ininterrompue sur une période de 18 mois », a écrit la conseillère de 35 ans, en poste depuis juin 2007.

Jointe par *La Presse*, Tonya Welburn a refusé de donner des détails sur le harcèlement dont elle se dit victime « étant donné que ça ira devant les tribunaux ». Elle a affirmé qu'elle rencontrerait son avocat, Jean-Pierre Rancourt, dès cette semaine.

M^{me} Welburn a souligné qu'elle a déjà déposé une première plainte contre M. Gendron auprès de la Commission des droits de la personne. La plainte, envoyée l'été dernier, fait l'objet d'une enquête, affirme M^{me} Welburn.

Surréaliste, selon le maire

Le maire Stéphane Gendron a vivement réagi au communiqué diffusé par la conseillère municipale. Il a rencontré la presse en après-midi pour donner sa version des faits. « C'est surréaliste! » a-t-il tonné, lors d'un entretien téléphonique. « J'ai parlé à un avocat aujourd'hui, et j'enverrai une mise en demeure à M^{me} Welburn dès demain pour qu'elle se rétracte », a-t-il poursuivi. Si elle refuse, le maire promet d'intenter une poursuite pour atteinte à sa réputation.

Stéphane Gendron se dit victime d'un « règlement de comptes » qui pourrait être lié à l'ami de cœur de M^{me} Welburn, Christian Genest.

En septembre dernier, Stéphane Gendron a déposé une poursuite en diffamation contre M. Genest, l'ancien attaché politique de l'ex-député provincial de Huntingdon André Chenail. M. Chenail est aussi visé par la poursuite. Rappelons qu'en 2007, André Chenail a lui aussi déposé une poursuite en diffamation contre Stéphane Gendron et la station de radio qui l'embauchait, le 98,5 FM.

Tonya Welburn réfute la thèse du maire. « Stéphane Gendron vient tout simplement de vous donner la raison pour laquelle il me harcèle », a-t-elle dit.

Consultants en immigration soupçonnés de fraude par le fisc

CATHERINE HANDFIELD

Revenu Québec enquête sur une société de consultation en immigration. Le fisc soupçonne l'entreprise montréalaise d'avoir encaissé des millions de dollars de fonds publics en produisant de fausses déclarations de revenus.

La société Décision immigration 2000 inc., son administrateur Nizar Zakka et ses employés Ahmad Saleh-Soboh et Bedros Alahaydoyan auraient commis ces fraudes de décembre 2004 à aujourd'hui.

Revenu Québec leur reproche d'avoir mis sur pied un « stratagème sophistiqué » leur permettant de cumuler de fausses preuves de résidence et de présence au pays pour des étrangers. « Ce stratagème permettrait ainsi à ces étrangers d'obtenir frauduleusement le bénéfice de certains programmes gouvernementaux, dont des crédits d'impôt pour frais de garde d'enfants, des remboursements d'impôts fonciers, des crédits pour TVQ et des paiements de soutien aux enfants », selon un communiqué de Revenu Québec envoyé hier.

Grâce à cette manœuvre, Décision immigration 2000 inc., dont les bureaux sont situés sur l'avenue du Parc, aurait encaissé plus de 14 millions de dollars, selon Revenu Québec. Or, la société aurait déclaré moins de 2 millions de dollars au fisc. Revenu Québec a exécuté huit mandats de perquisition hier à Montréal et à Laval. « Les perquisitions nous permettent d'aller chercher des preuves pour compléter notre analyse », a dit la porte-parole de Revenu Québec, Nadia Di Vita.

Au terme de l'enquête, des accusations criminelles pourraient être portées contre les présumés fraudeurs, qui s'exposent à des peines d'emprisonnement. La société est passible d'amendes variant de 125 % à 200 % des sommes demandées indûment.

Questionnée sur cette facilité apparente à déjouer le fisc, Nadia Di Vita a souligné que le stratagème était « habile et très bien ficelé ». Nizar Zakka n'a pas répondu aux appels de *La Presse*, hier, tandis que Bedros Alahaydoyan a refusé de faire des commentaires.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE



RICARDO

EN JANVIER

cinquante gagnants mériteront le livre

PARCE QU'ON

A TOUS DE

LA VISITE

ET UN

T-SHIRT

LA PRESSE

LES ÉDITIONS

LA PRESSE

À NE PAS MANQUER
DIMANCHE

Les négos reprennent au Journal de Montréal

LOUISE LEDUC

Interrompues depuis lundi, les négociations reprendront aujourd'hui à 11h entre Quebecor et le bureau syndical du *Journal de Montréal*, toujours en présence d'un conciliateur.

C'est ce qu'a dévoilé hier en fin de journée Isabelle Dessureault, vice-présidente aux affaires publiques chez Quebecor Media. L'information a été confirmée par la partie syndicale.

Les quelque 260 membres du syndicat qui comprend des journalistes, des employés

de bureau et des commis aux petites annonces se sont réunis hier en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée, qui a duré près de trois heures, a notamment été l'occasion d'un vote de confiance envers le bureau syndical.

Un mandat de grève n'a pas encore été donné. Il n'était pas à l'ordre du jour hier, et contrairement à ce qu'avait fait savoir mardi un porte-parole de la CSN, un tel vote de grève ne pouvait être demandé de façon impromptue par un membre.

Jusqu'à demain, à minuit,

les deux parties ont convenu d'une trêve. Il n'y donc pas de moyens de pression d'ici là et l'employeur comme le syndicat ont convenu de ne pas faire de déclarations publiques.

Cela n'empêche pas les rumeurs de circuler. En début d'après-midi, hier, la rumeur d'un lock-out s'est amplifiée, aussitôt niée par la direction de Quebecor.

L'employeur réclamait initialement la semaine de cinq jours pour tout nouvel employé. Sa volonté de procéder à une convergence accrue est aussi au cœur du litige.

EN BREF

Syndiqués c. Wal-Mart

La Cour suprême a entendu hier l'appel des 190 anciens employés du magasin Wal-Mart de Jonquière, fermé en avril 2005, moins d'un an après la formation du syndicat. Les ex-employés prétendent qu'ils ont perdu leurs emplois en raison de leurs activités syndicales. Wal-Mart a toujours réfuté ces allégations, invoquant plutôt la fermeture du magasin pour des raisons financières. La Commission des relations du travail avait rejeté une plainte d'employés en statuant que le caractère définitif de la fermeture de Wal-Mart à Jonquière constituait une « cause juste et suffisante » de la perte d'emploi au sens du Code du travail. La Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec ont aussi donné raison à Wal-Mart. - Judith Lachapelle

Resultats des tirages du : 2009-01-21

1 25 000 \$	2 50 000 \$	3 100 000 \$
077718	636815	182351
décomposables		
Numéros «Télé»	867798 371284 598128	Numéro boni 12
non décomposables		
3 lots « 500\$ + TV »* (non décomposables)		
222A894	301A060	442A958
* Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétirages, vous devez réclamer votre lot au plus tard le 14 février 2009 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.		
649	08 32 34 39 43 48	25 compl.
49	01 11 20 27 44 48	41 compl.
Quotidien	BANCO	Triplex
3 224 4 2815	02 04 09 10 11 15 22 23 26 27 28 29 31 33 35 41 50 55 57 68	13 16 23 29 34
Astro	Jour - Mois - Année - Signe 23 JUIN 76 GÉMEAUX	Extra 0897106
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.		

Première appellation réservée québécoise

Des agneaux de Charlevoix et pas d'ailleurs

ANNIE MORIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — L'agneau de Charlevoix a désormais toutes les autorisations nécessaires pour devenir la première appellation réservée du Québec. Il ne manque plus que la bénédiction du ministre de l'Agriculture, qui devrait être donnée dans les prochaines semaines, pour qu'il soit protégé au même titre que le vin de Bordeaux, le piment d'Espelette ou la mozzarella di Buffalo.

Le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) vient d'émettre une recommandation positive au ministre Laurent Lessard, lui enjoignant d'accorder une indication géographique protégée (IGP) à l'agneau de Charlevoix. Associé au territoire charlevoisien, ce nom sera désormais réservé aux seuls producteurs accrédités. Les usurpateurs seront poursuivis en justice.

Lucie Cadieux, propriétaire de la ferme Éboullmontaise et leader de la démarche de reconnaissance amorcée il y a plus de 10 ans, en a reçu la confirmation écrite lundi. «Je vais boire le champagne quand tout sera officiel», dit-elle avec une pointe d'excitation dans la voix.

Jack Roy, l'attaché de presse du ministre, confirme qu'il se fera «un plaisir d'annoncer la bonne nouvelle» bientôt. Cela fait deux ans que M. Lessard attend ce moment historique.

Le Québec est le premier gouvernement d'Amérique du Nord à reconnaître officiellement la spécificité d'un produit alimentaire en fonction de son terroir d'origine ou de ses méthodes de fabrication. Il s'est inspiré de la France, qui compte plus de 600 produits protégés, et d'autres pays européens qui délivrent principalement des appellations d'origine contrôlée (AOC) pour des vins, des fromages, des charcuteries et d'autres aliments bruts ou transformés.

Il y a actuellement sept producteurs d'agneaux de Charlevoix qui se conforment à un cahier des charges établissant les conditions d'élevage du bétail et garantissant sa spécificité. Ils possèdent environ 1800 brebis et devraient être en mesure de livrer 1500 agneaux durant la prochaine année, un record. M^{me} Cadieux ne serait pas surprise de voir le cheptel s'agrandir encore et de nouveaux producteurs s'établir après la confirmation de l'IGP. «Ça va se mettre à bouger.»

La demande pour l'agneau de Charlevoix surpasse l'offre depuis longtemps. Actuellement, la viande est écoulee essentiellement chez les producteurs, en plus de deux points de vente, l'un à Montréal et l'autre à Québec. Il était donc pour le moins suspect de voir des gastronomes hors de ces régions se vanter de manger régulièrement de l'agneau de Charlevoix.

Poursuites

Désormais, les faussaires s'exposeront à des poursuites pénales et à des amendes allant de 2000 à 60 000\$ s'ils utilisent le nom illégalement. Des inspecteurs du CARTV feront appliquer la loi. Ceux-ci surveilleront aussi les vrais producteurs afin qu'ils respectent les normes de qualité inscrites dans le cahier des charges.

L'agneau est une production éternellement déficitaire au Québec. Celui de Charlevoix obtient cependant un prix plus élevé sur le marché, soit environ 8,50\$ par kilogramme en carcasse. C'est un bon dollar de plus que l'agneau régulier. Cette prime reflète la rareté du produit et la surcharge de travail des producteurs pour se conformer au cahier des charges.

Lucie Cadieux ne croit pas que ce prix soit appelé à augmenter à court terme, le ralentissement économique affectant directement la vente des produits alimentaires dits «de luxe». Elle a toujours dit que la démarche avait surtout pour objet de garder des emplois et des jeunes en région.



PHOTO ERICK LABBE, FOCUS1

L'appellation agneau de Charlevoix sera désormais réservée aux seuls producteurs accrédités. Les usurpateurs seront poursuivis en justice.

Une protection pour le jambon de Parme

Des étrangers veulent tester la loi québécoise

ANNIE MORIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — La Loi québécoise sur les appellations réservées intéresse les détenteurs d'AOC de l'étranger. Le jambon de Parme va demander la protection du Québec dans l'espoir qu'un concurrent canadien cesse d'utiliser son nom.

Joint à Parme, en Italie, le conseiller juridique du Consortium du jambon de Parme, Federico Desimoni, a confirmé au *Soleil* qu'il souhaitait tester la loi québécoise. «On va

l'essayer», a-t-il répété à plusieurs reprises.

Le fameux jambon sec est vendu sous son nom italien, *prosciutto di Parma*, partout dans le monde. Partout... sauf au Canada. C'est que Maple Leaf a racheté une petite entreprise québécoise appelée Parma et enregistré le nom comme une marque de commerce. Il commercialise donc du «prosciutto di Parma» fabriqué à Laval, mais drapé du drapeau italien, en toute légalité depuis des années.

Le Consortium du jambon de Parme a tenté de faire respecter

son AOC sur le territoire canadien en s'adressant aux tribunaux. Mais un juge de la Cour fédérale a statué en 2002 que la marque de commerce de Maple Leaf avait préséance. Les Italiens se voient donc contraints de vendre leur célèbre produit sous la dénomination «prosciutto original» au Canada. Ils ont bien tenté la cohabitation, mais «Maple Leaf n'est pas intéressée», rapporte M. Desimoni.

En ultime recours, les producteurs de jambon de Parme tenteront donc de faire reconnaître la spécificité de leur produit par le

Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) du Québec dans le but d'afficher leurs vraies couleurs sur le marché canadien.

D'abord une demande

Denis Paul Bouffard, président-directeur général du CARTV, ne peut dire si cela sera possible. «Pour l'instant, c'est bien loin de nous, tout ça. Il faudrait d'abord qu'une demande soit présentée, puis que le ministre fasse son lit.»

M. Bouffard ne voit qu'un article, le 60, qui puisse ouvrir la porte

aux importations. Le texte précise que le ministre peut «agréer un organisme de certification accrédité par un organisme d'accréditation relevant d'une autre autorité administrative». En même temps, l'article 57 laisse au ministre le soin de «déterminer les critères et exigences pour la reconnaissance des appellations réservées». Il aurait donc toute la latitude pour refermer la porte à double tour.

En Europe, les appellations réservées sont respectées sur tout le territoire de l'Union européenne, peu importe le pays d'origine des produits. À l'échelle internationale, un accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) portant sur la propriété intellectuelle, signé par le Canada, reconnaît également la légitimité des AOC. Dans la vraie vie, les marques de commerce peuvent toutefois y faire obstacle.

VACANCES VOYAGE

**CE SAMEDI | IXTAPA-ZIHUATANEJO
DES JUMELLES CHALEUREUSES**

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

SPÉCIAL SALON

FORD ESCAPE 2008
Noir, auto, air, mags, 6CD!

14700\$

stock 28-024



CONTACTEZ JAY!

Taxes et transport en sus. Modèle légèrement utilisé. Photo à titre indicatif. Détails chez Ford Gabriel.

FORD GABRIEL

7100, Saint-Jacques ouest, Montréal
(514) 487.7777

Vieux-Québec en forfait



Forfait Vieux-Québec

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Frais de service

Spa du Manoir! À PARTIR DE

145\$ TAXES EN SUS POUR 2 PERS., POUR 1 NUIT

Valide jusqu'au 30 avril 2009

HOTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com
1 800 463-6283

Partez à l'aventure!



Visitez	Sessions d'information
Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne)	20 et 29 janvier 2009
Machu Picchu (Pérou)	22 et 27 janvier 2009
Passau - Vienne (Autriche)	20 et 29 janvier 2009
Kilimandjaro (Tanzanie)	22 et 27 janvier 2009
Corte - Piana (Corse)	20 et 29 janvier 2009



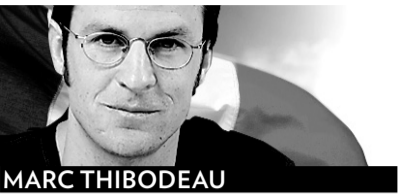
La Société de l'arthrite

1 800 321-1433

www.arthrite.ca

MONDE

Flambée de suicides dans les prisons françaises



MARC THIBODEAU

PARIS — Olivier, 34 ans, qui était détenu à la maison d'arrêt de Laon, dans le nord de la France, s'est enlevé la vie début janvier en ingérant un cocktail médicamenteux fatal.

Le suicide du détenu, mis en examen pour le viol et le meurtre de sa fille de 4 ans, était le premier de l'année dans les établissements carcéraux français. Il a été suivi, en quelques semaines, par plus d'une dizaine d'autres cas, poussant les observateurs du système pénitentiaire hexagonal à lancer un nouveau cri d'alarme.

Le nombre de suicides a bondi de près de 20% en un an pour s'établir à 115 en 2008. Et les chiffres pour le début de 2009 laissent présager une autre hausse marquée, souligne le délégué national de l'Observatoire international des prisons (OIP), Patrick Marest, qui dispose d'indicateurs suggérant également une augmentation substantielle du nombre de morts naturelles en milieu carcéral.

Autant d'éléments qui confirment, dit-il, que les prisons françaises, plusieurs fois condamnées

par des organisations européennes des droits de l'homme, soumettent les détenus à un quotidien «délétère, mortifère et suicidogène».

Selon l'OIP, le taux de suicide pour 2008 de 17,2 par 10 000 détenus est le plus élevé d'Europe et plus du double de celui de pays comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

La flambée de suicides observée depuis le début de l'année s'explique en partie, selon M. Marest, par l'introduction de la loi sur la rétention de sûreté, qui doit permettre de détenir des pri-

« Le Parlement ne peut rester inerte devant cette hécatombe. Il ne peut rester passif devant des prisons qui se transforment en mouirois de la République. »

sonniers jugés dangereux même après l'expiration de leur peine.

« Depuis l'abolition de la peine de mort en 1981, tout condamné avait espoir d'être un jour réhabilité. Avec cette nouvelle loi, on vient de symboliquement refermer cette période-là en envoyant un message très noir aux détenus », souligne M. Marest.

Le porte-parole évoque également la question de la surpopulation carcérale, rappelant que le pays compte 63 000 détenus

alors que la capacité officielle des établissements est de 50 000. Certaines maisons d'arrêt détiennent deux fois plus de personnes que prévu, dans des « conditions dégradantes » qui pèsent largement sur l'état d'esprit des détenus.

L'administration pénitentiaire convient de son côté que la situation est « préoccupante » mais refuse de lier la flambée de suicides à des questions « immobilières », c'est-à-dire de manque d'espace.

Son directeur, Claude d'Harcourt, a donné l'ordre aux établissements d'introduire des

« mesures de vigilance » afin d'intensifier la détection du risque suicidaire dans l'ensemble des établissements pénitentiaires.

La moitié des détenus s'étant suicidés depuis le début de l'année disposaient déjà d'une « surveillance accrue », relève M. Marest, qui réclame, au nom de l'OIP, la tenue d'une commission parlementaire pour faire le point sur les causes et les remèdes possibles à la vague de suicides enregistrée dans les prisons.

Le Parti des verts partage le diagnostic de l'organisation et presse les élus français de se saisir de ce dossier « avec détermination ».

« Le Parlement ne peut rester inerte devant cette hécatombe. Il ne peut rester passif devant des prisons qui se transforment en mouirois de la République », souligne dans un communiqué la sénatrice verte Alima Boumediene-Thiery.

La crise survient alors que l'Assemblée nationale doit se pencher sur un projet de loi pénitentiaire. La Garde des Sceaux, Rachida Dati, avait indiqué l'année dernière en le présentant aux médias qu'il permettrait de faire de la prison française un lieu « digne et moderne qui garantit les droits de chacun ».

Au dire de M. Marest, le projet à l'étude aura surtout pour effet de permettre à l'administration pénitentiaire d'avoir les coudées franches dans la manière qu'elle traite les détenus. Sans avoir de réel impact sur la « philosophie » sous-jacente.

« On ne peut pas demander à une institution sous le feu des critiques de se réformer elle-même. Tout comme on n'a pas demandé à Louis XIV de rédiger la Déclaration des droits de l'homme », conclut le porte-parole de l'OIP.

LE TOUR DU GLOBE

ESPAGNE

Lèse-majesté

Le maire écolo-communiste de Puerto Real, une localité d'Andalousie, sera jugé par la plus haute instance pénale espagnole, l'Audience nationale, pour avoir publiquement qualifié le roi d'Espagne Juan Carlos de « corrompu » et de « fils de crapule ». Le parquet a déjà annoncé qu'il réclamerait au maire José Antonio Barroso une amende de 10 800 euros (environ 17 700\$ CAN). Dans une autre affaire « d'injure grave au roi », la justice espagnole avait relaxé en décembre les auteurs d'une caricature du roi Juan Carlos évoquant une partie de chasse en Russie au cours de laquelle le souverain espagnol aurait abattu un ours ivre. En novembre 2007, deux caricaturistes de l'hebdomadaire satirique espagnol *El Jueves* avaient en revanche été condamnés à 3000 euros (environ 4900\$ CAN) d'amende chacun pour un dessin représentant le prince Felipe, héritier de la couronne, en train de faire l'amour avec sa femme Letizia. - AFP

GAZA

Chasse

aux collabos

Le gouvernement du Hamas à Gaza a annoncé hier l'arrestation de « dizaines de collaborateurs » accusés d'avoir fourni des renseignements à Israël lors de son offensive de 22 jours dans le territoire palestinien. Le communiqué ne précise ni l'endroit de leur détention ni leur identité. Les prisons de Gaza ont été détruites dans des frappes aériennes israéliennes. Israël a mené plus de 2500 raids aériens durant son offensive à Gaza. - AFP

PAYS-BAS

Incitation

à la haine

Le député néerlandais d'extrême droite Geert Wilders, réalisateur de *Fitna*, film clouant au pilori la religion musulmane, va être jugé pour incitation à la haine et à la discrimination pour avoir notamment comparé le Coran au livre d'Adolf Hitler *Mein Kampf*. La cour d'appel d'Amsterdam, saisie par plusieurs plaignants, a ordonné hier au parquet de poursuivre Geert Wilders alors que celui-ci avait décidé en juin 2008 que le film et les déclarations du député ne justifiaient pas de poursuites. Le film, qu'aucune chaîne de télévision n'avait accepté de diffuser, n'avait suscité que de l'indifférence aux Pays-Bas, mais provoqué l'indignation dans le monde musulman. - AFP

FRANCE

Apartheid

La France est sur la voie de « l'apartheid », a affirmé hier le commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Yazid Sabeg, nommé à la mi-décembre par le président Nicolas Sarkozy pour mettre en oeuvre un plan de promotion sociale des minorités. « Aujourd'hui, on est en train de creuser un sillon qui nous conduit tout droit à l'apartheid: territorial, dans les têtes, social », a déclaré M. Sabeg, un industriel d'origine algérienne de 58 ans, en entrevue à la télévision. La France est un des pays d'Europe qui compte le plus de Noirs, en raison de son passé colonial, ainsi que plusieurs millions de personnes d'origine maghrébine, mais la classe politique est quasi exclusivement blanche. - AFP

ISRAËL

Les Arabes

aux élections

La Cour suprême a autorisé hier deux partis arabes israéliens à participer aux élections législatives du 10 février, invalidant ainsi une décision récente de la commission électorale qui les accusait de ne pas reconnaître le droit à l'existence d'Israël. Les Arabes, descendants des 160 000 Palestiniens restés sur leurs terres après la création de l'État d'Israël en 1948, représentent 19% de la population israélienne, soit 1,2 million de personnes. - AFP



PHOTO OLIVIER LABAN-MATTEI. AGENCE FRANCE-PRESSE

Des contrebandiers palestiniens travaillent à reconstruire les tunnels qui relient la ville de Rafah, dans la bande de Gaza, à l'Égypte et qui ont été détruits par les récents bombardements israéliens.

« Dans un mois, le travail reprend », affirment les contrebandiers de Rafah

MEHDI LÉBOUACHERA
AGENCE FRANCE-PRESSE

RAFAH — À la frontière avec l'Égypte, des centaines de contrebandiers se sont remis au travail dans les tunnels. On creuse, on pioche, à la main ou à la pelle-teuse, dans les cratères laissés par les bombes. « Dans un mois, on pourra reprendre le travail », lance Abou Moussa.

Abou Moussa est arrivé à 5 h du matin sur son chantier pour trouver un trou béant à la place de l'entrée de son tunnel. Les Israéliens « ont bombardé la semaine dernière. Dix minutes avant, j'étais assis ici même », dit l'homme, le visage brun émacié.

Il a rappelé tous ses anciens employés pour le reconstruire. Il a été détruit sur « une centaine de mètres », explique-t-il. « Côté égyptien, c'est bon, il tient toujours. »

Le long des 14 kilomètres de frontière entre le sud de la bande de Gaza et l'Égypte rares sont les cahutes abritant les centaines d'entrées de tunnels qui n'ont pas été la cible des frappes aériennes intensives, au cours des 22 jours de l'offensive israélienne.

L'opération Plomb durci

L'un des principaux objectifs de l'opération Plomb durci était de mettre fin à la contrebande d'armes entre Rafah et le Sinaï égyptien et, selon un porte-parole de l'armée, « 60 à 70% des tunnels ont été détruits ».

« Les bombardements n'ont visé que les gens comme nous. On fait seulement entrer de la nourriture, des jouets pour les enfants. »

Mais, pour les Palestiniens, ces tunnels étaient aussi un moyen de contourner le blocus de la bande de Gaza imposé par Israël depuis la prise de pouvoir par le Hamas en juin 2007.

La violence des frappes est visible: tout n'est qu'amas de ferrailles, de pierres et de terre, qu'il faut déblayer. Abou Moussa s'impatiente. « Allez! Bougez-vous, sortez-moi ce sable, en vitesse », lance-t-il à trois adolescents, qui extraient la terre dans des seaux à l'aide d'une poulie.

Un F-16 israélien passe dans ciel. Tout le monde lève le nez. « Ne vous arrêtez pas. Si on meurt, c'est pas grave, le cime-

rière est juste à côté », crie-t-il. Son téléphone sonne. « T'es où? Dépêche-toi de venir! » hurlet-il à un de ses employés en retard.

« Tout l'argent que j'avais investi s'est envolé, ajoute Abou Moussa. Il caresse sa barbe

mal taillée. Mais, si Dieu le veut, dans un mois le tunnel fonctionnera. »

Pour y faire transiter des armes? « Que veux-tu que je fasse avec des armes? Il y en a plein dans les mains des autorités à Gaza », répond-il, presque vexé, en référence aux islamistes du Hamas.

Une économie parallèle

Partout, des dizaines de personnes s'activent. Certains ont loué des bulldozers - 300 shekels par jour (96\$ CAN) - pour accélérer le travail. D'autres doivent creuser à la pelle ou même à la main pour dégager les débris.

Le régime algérien mis à nu

Après deux années en prison pour crime de lèse-majesté, l'un des plus célèbres opposants politiques algériens, **Mohamed Benchicou**, directeur du principal quotidien de l'opposition à Alger, *Le Matin* (désormais interdit par le pouvoir), dénonce, dans un **nouvel essai percutant** qui vient de paraître, le **régime algérien**. Mais aussi son président **Abdelaziz Bouteflika**, une « créature du despotisme arabe qui compte persuader le peuple de ne pas se passer de lui ». Notre journaliste **Gilles Toupin** a rencontré le célèbre journaliste à Paris, où il vit un exil forcé.



GILLES TOUPIN

PARIS et OTTAWA — Vous connaissez le Territoire des frères Ali Gator? Vous connaissez la Joumloukia (néologisme tiré de l'arabe qui signifie républinoarchie) démocratique et populaire d'Aligatorie? Certes, ce sont deux expressions ironiques mais fort représentatives de ce qu'est l'Algérie d'aujourd'hui, un pays dirigé par « un régime politique archaïque et de pouvoir absolu, fardé en démocratie ».

C'est l'une des plumes les plus agiles et les plus acerbes d'Algérie, celle de Mohamed Benchicou, qui manie ainsi la dérision et l'humour. Dans *Journal d'un homme libre*, qui vient de paraître aux éditions Riveneuve, il décrit la régression de son pays, aux prises avec une dictature plus soucieuse de confisquer à son profit la rente pétrolière que de veiller à l'épanouissement démocratique et économique de sa population.

« En Algérie, précise Mohamed Benchicou, un mandat d'amener a été délivré contre moi pour un texte soi-disant diffamatoire écrit il y a près de 20 ans... Je ne sais même pas de quoi il s'agit! Je ne peux rentrer sans risquer la prison. Je ne vais pas jouer au héros... »

Comme le principal intéressé pouvait s'y attendre, *Journal d'un homme libre* — un témoignage explosif et dérangeant — est interdit en Algérie.

Ce n'est pas d'hier que Mohamed Benchicou s'insurge contre la dictature de son pays et la fracture sociale, politique et idéologique qui le caractérise. Son précédent ouvrage, *Les geôles d'Alger* (2007), a également été interdit. Le journaliste chevronné y raconte « l'enfer derrière les murs de la prison » d'El-Harrach, terrible pénitencier où il a été incarcéré de juin 2004 à juin 2006. La justice algérienne, « le bras armé du système », écrit-il, l'avait reconnu coupable d'avoir sur lui des bons de caisse lors d'un départ pour l'étranger, un délit qui n'existait même pas à l'époque dans le code pénal algérien.

Son emprisonnement dans des conditions moyenâgeuses fut en vérité un geste politique destiné à le briser et à donner l'exemple à ceux qui auraient la malencon-

« On n'honore pas un homme qui étouffe sa propre société. »

treuse idée de critiquer le régime. Mohamed Benchicou avait eu le tort, aux yeux de la Joumloukia, de publier *L'imposture* (2004), un autre brûlot qui dresse un portrait dévastateur du président Abdelaziz Bouteflika.

Mais la prison n'a pas brisé l'opposant. « N'ayez pas peur de leurs prisons », lance-t-il à sa sortie du pénitencier en juin 2006. Ses compagnons de geôle, souvent de petites gens des quartiers populaires d'Alger, lui ont enseigné le génie de tourner en ridicule la gravité carcérale. Ce sont ces mêmes compagnons — qui surgissent à

tout bout de champ dans *Journal d'un homme libre* pour le ramener à la rigueur de son propos — qui lui ont appris à théâtraliser et à caricaturer le malheur de son pays, « l'immensité du déclin », à mettre en scène les frères Ali Gator et les tribus des Têtes-képis (l'armée) et des Têtes-nues (les dirigeants politiques mis en place par l'armée).

Syndrome de la grenouille

Or, raconte Benchicou, « il arrive au Tête-nue parachuté chef de l'État d'être frappé du syndrome de la grenouille et, s'imaginant bœuf, de prendre son titre au sérieux. Au premier caprice, il est alors démenagé dans une gentilhommière secrète pour une vingtaine d'années ou dans l'au-delà... pour toujours ».

Mohammed Benchicou ne nomme jamais comme tel dans son livre le président Bouteflika; il le surnomme, par dérision encore, Kaiser Moulay, deux termes qui font référence à la royauté. Kaiser Moulay est donc atteint du syndrome de la grenouille. Il veut écarter les militaires de son chemin, changer la Constitution pour se payer un troisième mandat, voire une présidence à vie, encourager l'obscurantisme des islamistes (qui ont fait plus de 150 000 victimes) et combattre la laïcité. Il met même de l'avant un pacte de réconciliation nationale dont personne ne veut, pas même les islamistes, et surtout pas les familles des victimes.

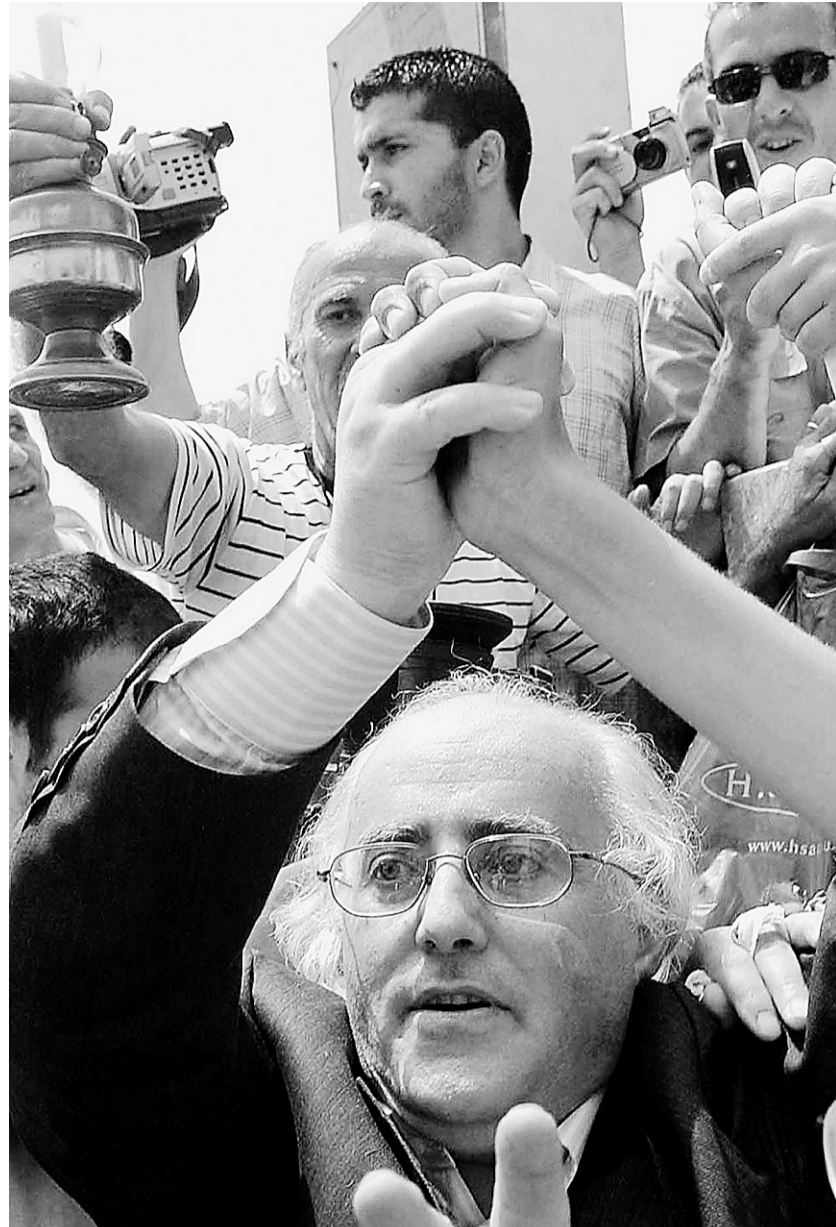
Il va jusqu'à rêver du prix Nobel de la paix 2006 pour légitimer son entreprise aux yeux de la communauté internationale. Ce sera un fiasco, raconte Benchicou. On ne donne pas le prix Nobel de la paix, fait-on savoir au chef de

l'État, à quelqu'un qui emprisonne sept journalistes et libère 5000 terroristes sous prétexte d'amnistie et de réconciliation nationale. « On n'honore pas un homme qui étouffe sa propre société », résume le journaliste.

Image falsifiée

Ainsi l'idée ou l'image que l'on nous présente de l'Algérie au Canada et ailleurs en Occident, insiste l'écrivain, est-elle « une image falsifiée ».

« Cette image, explique à *La Presse* Mohamed Benchicou, est élaborée par des ethnologues



Le journaliste algérien Mohamed Benchicou accueilli par des supporters après sa libération en 2006, à Alger. Le célèbre dissident a croupi deux ans dans les geôles du régime d'Abdelaziz Bouteflika.

politiques, avec l'aval des principales puissances mondiales. Elle consiste à normaliser la dictature en l'alignant sur les critères de légitimité occidentale. Cette dictature organise des élections qui ne changeront rien. Les élections lui assurent une légitimité; elles sont même organisées en présence d'observateurs internationaux. Les résultats sont truqués. Mais ce n'est pas grave... La presse en parle. Il y a des partis de l'opposition, mais ce sont des partis de fonctionnaires; ils n'ont absolument aucune emprise sur la politique. Mais ça permet de dire

qu'il y a une opposition. Il y a un Parlement, un Parlement bidon, que personne n'a élu. Et ça permet de dire qu'il y a un Parlement et un régime parlementaire.»

La lecture de *Journal d'un homme libre* est un antidote sûr contre une certaine naïveté occidentale — en particulier chez les hommes politiques canadiens — face à la véritable nature du territoire des frères Ali Gator.

Journal d'un homme libre, par Mohamed Benchicou, Editions Riveneuve, Paris, 2008, 382 pages.

Le journal britannique *Evening Standard* racheté par un ancien du KGB

LUCIE GODEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Le seul quotidien du soir payant de Londres, *l'Evening Standard*, va passer aux mains du milliardaire russe et ancien du KGB Alexandre Lebedev, a annoncé hier le journal, quelques jours après le feu vert au rachat de *France Soir* par le fils d'un oligarque russe.

Si des grandes fortunes russes ont déjà acquis une série de sociétés en Grande-Bretagne, comme le club de football Chelsea détenu

par Roman Abramovitch, c'est la première fois qu'un Russe reprend un quotidien outre-Manche.

La société Evening Press, détenue par M. Lebedev et son fils, Evgueni Lebedev, obtiendra « une part majoritaire » du journal en difficulté financière pour « une somme symbolique », a annoncé le propriétaire du quotidien, le Daily Mail & General Trust (DMGT), qui conservera une part de 24,9% dans le titre.

L'homme d'affaires de 49 ans, ancien collaborateur du KGB au

temps de l'URSS, a réaffirmé hier qu'il se garderait d'influencer la ligne éditoriale du titre britannique.

La famille Lebedev est « ravie d'investir dans *l'Evening Standard* », a indiqué le milliardaire dans le même communiqué, rappelant son soutien à « une presse libre et indépendante ».

Le journal, fondé en 1827, sera doté d'« un nouveau comité éditorial qui préservera le principe de l'indépendance éditoriale », assure la maison mère.

La transaction devrait être finalisée en février, selon DMGT, qui précise qu'Alexandre Lebedev deviendra le président du conseil d'administration de la société Evening Standard Ltd.

Martin Morgan, directeur-général de DMGT a estimé que l'accord était « dans l'intérêt (des) employés comme des actionnaires » du quotidien. « Les investissements prévus par M. Lebedev garantissent l'avenir du journal », a-t-il affirmé.

l'Evening Standard, dont les pertes sont estimées à 20 millions de livres (environ 35 millions CAN) par an, tire à 287 000 exemplaires.

Il a vu ses ventes se stabiliser en 2008, après une très forte baisse en 2007, due à la concurrence d'un gratuit du soir, *The London Paper*, publié par le groupe concurrent Murdoch.

M. Lebedev est aussi l'un des propriétaires, avec l'ancien président de l'URSS Mikhaïl Gorbatchev, de l'hebdomadaire libéral russe *Novaïa Gazeta*, qui employait la journaliste spécialiste du Caucase assassinée Anna Politkovskaïa.

Dans une interview au *Guardian* publiée la semaine dernière, M. Lebedev avait assuré qu'il n'avait pas l'intention d'interférer dans la politique britannique. « Mon influence sera proche de zéro », aurait-il déclaré.

60 000 EMPLOIS ET 5 MILLIARDS DE DOLLARS ANNUELLEMENT POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE.

LA PUB CRÉE PLUS QUE DE LA PUB

semaine de la publicité.ca

26-30 JANVIER

ÉDITORIAUX

Alcan

La tempête se lève



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

L'annonce de la fermeture de l'usine de Rio Tinto Alcan (RTA) à Beauharnois a provoqué beaucoup d'inquiétude dans les régions de la province où la multinationale est présente. Les syndicats et le Parti québécois ont dénoncé le gouvernement Charest dont l'entente confidentielle avec RTA comprend une « clause catastrophe » autorisant une telle fermeture.

Le gouvernement libéral est puni par où il a péché. Il s'est tellement vanté d'avoir signé une entente béton avec Alcan qu'aujourd'hui, il a du mal à expliquer comment le béton a pu si brusquement se transformer en pâte à modeler. En outre, le ministre Raymond Bachand est piégé par le caractère secret de l'accord conclu avec Alcan: au moment de la signature du contrat, les parties ont pris bien soin de ne pas révéler l'existence de l'article permettant la fermeture de certaines usines en cas de chute brutale des prix.

Cela dit, quoi qu'en disent ceux qui critiquent le gouvernement, il serait illusoire de penser que le gouvernement du Québec est en mesure d'empêcher tout arrêt de production dans le domaine de l'aluminium. Cette industrie traverse une période sombre. Contre toute attente, le prix de l'aluminium a plongé de 50% en six mois et la demande (automobiles, construction) s'est affaïssée. Des usines ont été fermées partout dans le monde. Le Québec étant un des principaux producteurs



sur la planète, il subit inévitablement les effets de l'effondrement du marché. Il peut même s'estimer heureux d'avoir échappé aux fermetures décrétées par Alcoa et de ne subir qu'un neuvième des diminutions de production décrétées par Alcan, lui qui compte pour le tiers de la capacité mondiale de l'entreprise.

Certains soulignent qu'en vertu de l'entente signée en 2006, RTA a obtenu un prêt sans intérêt et un tarif préférentiel pour 225 mégawatts supplémentaires d'électricité. Le gouvernement pourrait-il se servir de ces avantages pour faire pression sur la compagnie? La réponse est simple: non. La partie du prêt correspondant aux investissements déjà faits a été versée, mais le reste ne suivra qu'à mesure que l'entreprise investira les sommes promises. Pour ce qui est du bloc additionnel d'électricité, il sera seulement requis lorsque les nouvelles installations seront en activité.

La direction de RTA n'a pas exclu que d'autres arrêts de production soient annoncés au cours des prochains mois. Soyons réalistes: des fermetures d'usine, des mises à pied, il y en aura beaucoup en 2009, dans l'aluminium comme dans bien d'autres industries. Programme d'infrastructures ou pas, Caisse de dépôt et

SGF ou pas, le Québec ne pourra s'isoler d'une des crises économiques les plus graves de l'histoire moderne.

Les partis de l'opposition blâmeront le gouvernement Charest; c'est de bonne guerre, les libéraux ayant fait campagne sur leur capacité de gérer ce tsunami. Le problème, c'est que si le premier ministre a maintenant les deux mains sur le volant, ce n'est pas lui qui décide dans quelle direction et à quelle vitesse roule le trafic de l'économie mondiale.

Ils vécurent heureux...



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

La cause de séparation entendue cette semaine au palais de justice de Montréal excite beaucoup les amateurs de potins. C'est normal: il s'agit de la vie des gens riches et célèbres avec ses millions de dollars et son rythme effréné, à des années-lumière du quotidien de la majorité d'entre nous.

C'est donc une bien mauvaise cause pour parler d'un problème, bien réel celui-là: la responsabilité et les obligations des conjoints de fait qui ont des enfants lorsque leur couple éclate.

Dans une province où 34% des couples vivent en union de fait, l'enjeu est important.

Dans les autres provinces canadiennes (à quelques différences près), où les conjoints de fait représentent moins de 20% des unions, les couples sont considérés comme mariés après un an de vie commune s'ils ont un enfant, et après trois ans de vie commune s'ils n'en ont pas.

Au Québec, la législation est plus ambiguë. La loi sur le patrimoine familial ne s'applique qu'aux couples mariés alors que la loi sur l'impôt s'applique aux couples après seulement trois mois de vie commune. Le Québec devrait-il modifier les dispositions en vigueur pour imposer les mêmes obligations à tous les couples, qu'ils soient mariés ou en unions de fait?

C'est ce que l'avocate de la plaignante affirme. Elle prétend qu'à l'heure actuelle, au Québec, la différence entre les deux régimes

a créé deux catégories d'enfants. Selon elle, il faudrait donc modifier la loi.

Si on oublie un instant les détails extraordinaires de la cause en question, il faut reconnaître que ce débat mérite d'avoir lieu. Il soulève toutefois des questions très délicates.

Par exemple, les enfants de parents séparés doivent-ils avoir exactement le même train de vie dans les deux maisons? Et si oui, le parent le plus riche doit-il verser une pension alimentaire au parent le plus pauvre pour combler le déséquilibre? Ensuite, est-ce à l'État de remédier à la situation ou n'est-ce pas plutôt aux conjoints d'union de fait de se protéger en signant une entente qui prévoit l'après-séparation ou l'après-décès?

Comme le disent souvent les avocats spécialisés dans ce type de cause, c'est lorsqu'on est amoureux qu'il faut planifier son divorce... Cynique, mais vrai.

Autre problème: en reconnaissant les mêmes droits et les mêmes obligations à tous les couples québécois, on les soumettrait donc à la loi sur le patrimoine familial. Cela voudrait dire qu'un couple ayant vécu ensemble durant trois ans sans avoir eu d'enfant devrait

partager tous les biens et richesses acquis durant la relation, sans compter que le conjoint le plus riche pourrait se voir obligé de verser une pension à son ex. C'est ridicule. Qui voudra risquer le concubinage dans ces conditions-là?

Les enjeux, on le voit, sont fort complexes. Oui, il faut absolument protéger les enfants dans le cas d'une séparation. Il faut également protéger les droits du conjoint qui s'est appauvri pour s'occuper de sa famille. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des libertés individuelles. Le mariage doit demeurer un choix, pas une obligation.

SÉGOLÈNE ROYAL: "J'AI INSPIRÉ OBAMA ET SES ÉQUIPES NOUS ONT COPIÉS!"



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Fini les promesses trompeuses

Je n'ai jamais aimé les discours de nos politiciens canadiens, ni québécois. Très souvent, ils parlent un langage d'initiés, et nous font miroiter des idées rarement mises en pratique, trop partisans. Le discours de M. Obama, je n'en ai quasiment pas cru mes oreilles. Fini les promesses trompeuses, fini les ralliements de guerre. C'était quelque chose située entre la solidarité, l'humanisme et le courage, avec un soupçon de réalisme et d'appel à la reconstruction d'une façon si vibrante, qu'il est impossible maintenant pour quiconque, humain en Amérique, et partout sur les continents, de ne pas croire que cela aura lieu. Il nous faudrait, au Québec et au Canada, quelqu'un de cette trempe, capable de rassembler, d'innover et de poursuivre sur la voie du succès.

Mireille Choquet, Laval

Du pareil au même

Il ne faut pas céder à l'obsédante «obamanie» médiatique. Celle-ci vise à masquer la véritable nature du régime américain, une ploutocratie capitaliste impitoyable, brutale et belliqueuse, dont les partis «démocrate» et «républicain» constituent le parti unique à deux faces. Sur le plan de la politique étrangère, Obama va intensifier la guerre impérialiste en Afghanistan et va poursuivre les projets de son prédécesseur de soutien au sionisme, d'encercllement de la Russie et de déstabilisation de Chavez. Et surtout, l'impérialisme américain, son aristocratie financière et son énorme complexe militaro-industriel, continuera à tirer les ficelles derrière le carnaval pseudodémocratique. Il faut prendre garde que les illusions sur Obama ne donnent un nouveau souffle à l'impérialisme américain en perte de vitesse; ne laissons pas le souriant Barack rendre à nouveau présentables les projets impériaux que Bush n'arrivait plus à vendre!

Jean-Roch Villemaire, Gatineau

« God is an American » ?

Dieu est au sud de la frontière. Comme le chantait Jean-Pierre Ferland « God is an American ». C'était prophétique. Barack Obama est déjà assermenté, consacré, béatifié, déifié. Alors comme c'est un Dieu, il sera facile pour lui de régler les petits problèmes qui hantaient l'administration sortante. L'Irak, l'Iran, la Palestine, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Afrique, la crise économique, la crise écologique. Inutile de souhaiter bonne chance à Dieu.

Gilles Viau, Magog

Témoignage de foi

Si vous avez suivi les cérémonies tout au long de la journée, mardi, peut-être aurez-vous remarqué que Barack Obama a commencé sa journée par la prière à son Église, ne craignant pas de témoigner de sa foi. Il ne s'agissait pas d'une petite séance municipale, mais d'un événement mondial, et ce n'est pas quelques illuminés qui les en auraient empêchés.

Normand Guérin



PHOTO TIM SLOAN, AFP

Barack Obama a prêté serment sur la Bible, cette même Bible qui avait servi à l'investiture du président Abraham Lincoln, qui a aboli l'esclavage au XIX^e siècle.

Que dirait-on ici?

Quelle serait la réaction, ici, si le *Notre Père* était récité lors de la cérémonie d'investiture d'un premier ministre? Bel exemple, lors de l'investiture d'Obama et pourtant ce n'est pas loin de nous! Très peu auront sans doute remarqué ce fait et pourtant... ce n'est pas une simple prière avant une réunion d'un conseil municipal?

Marcel Houde

Dieu a-t-il aidé Bush?

Le serment du nouveau président américain s'est terminé en demandant l'aide de Dieu. Soit. Mais étant donné que George W. Bush avait prononcé les mêmes mots il y a huit ans, je me permets de poser quelques questions à tous les croyants: est-ce que Dieu a aidé George W. Bush? Si oui, comment? Si non, pourquoi?

Sylvain Meunier, Longueuil

LISEZ LE BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito



FORUM

Solidaire et solitaire



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Les plus belles images de mon album-souvenir: la mer de monde, ce bel océan humain qui déferle devant le Capitole. La joie des Noirs, l'émotion de John Lewis, le vétéran de la lutte contre la ségrégation. Les deux petites, mignonnes à croquer. Sasha, qui lève le pouce pour dire «bravo papa!». Malia, qui, bien que tous les médias de la planète diffusent à l'instant même des photos de l'événement, veut prendre, sur son propre appareil photo, ses propres photos de l'homme qui est d'abord et avant tout son papa.

« My fellow citizens... »
Voici les États-Unis dans ce qu'ils ont de meilleur.

Michelle, éblouissante dans ses brocarts dorés, reine noire entrant à la Maison-Blanche avec la simplicité souriante de la voisine d'à côté...

Et puis, l'image inoubliable: lui, s'avançant sobriement vers le podium, déjà isolé malgré l'aréopage qui l'entoure, seul comme le sont tous les chefs d'État, celui-ci a fortiori. Solidaire de ceux qu'il appellera tout à l'heure ses « fellow citizens », ses concitoyens, mais solitaire. Il se tient tout droit, mais il a l'air frêle, presque fragile. Plus tard, durant la prière, on voit les muscles de ses mâchoires se tendre. Il a les yeux fermés et les mains croisées sur les genoux. Je pense qu'il prie, car je ne suis pas assez cynique pour croire que toutes ses protestations de foi qu'il multiplie depuis des années sont une comédie, une simple façon d'amadouer l'électorat conservateur. Peut-être aussi pense-t-il à son ancien mentor et ami, le pasteur Wright, celui qui aurait béni cette inauguration, n'eussent été ses déclarations racistes qui ont forcé Obama à renier une amitié vieille de 20 ans.

« My fellow citizens... ». Voici les États-Unis dans ce qu'ils ont de meilleur. Obama, pur produit de cette grande machine à intégrer les nouveaux venus, va prêter serment non pas dans un salon de la Maison-Blanche – comme le font, sous les ors de l'Élysée, les présidents français héritiers des monarques – mais sur le parvis de la maison du peuple qui abrite les deux chambres où siègent les élus.

Enfin, le discours. Habile mixture de réalisme et de lyrisme, discours incantatoire, proche des sermons qu'on entend dans les églises baptistes: la psalmodie, les références bibliques, les analogies cosmiques qui feraient rire si elles n'étaient prononcées avec autant d'éloquence... Ce genre de discours s'écoute en se balançant, en marquant le rythme de la phrase avec les mains, en scandant les mots-clés de concert avec le pasteur.



Les images à oublier... La décevante prestation d'Aretha Franklin. Sous son invraisemblable chapeau, l'ancienne « reine du soul » a perdu la voix qui naguère vous chavirait le cœur. Pour le florilège musical, il valait mieux écouter le show de dimanche, devant le Lincoln Memorial.

Les symboles un peu trop appuyés: un quatuor formé d'un Chinois (Yo-Yo Ma), d'un Juif (Yitzhak Perlman), d'un clarinetiste noir et d'une pianiste hispanophone... C'était très bien, mais fallait-il autant de points sur les i?

La récitation d'un poème insignifiant par son auteure. Il aurait pourtant été facile, dans le prodigieux répertoire américain, de trouver un grand poème et une grande voix pour le lire.

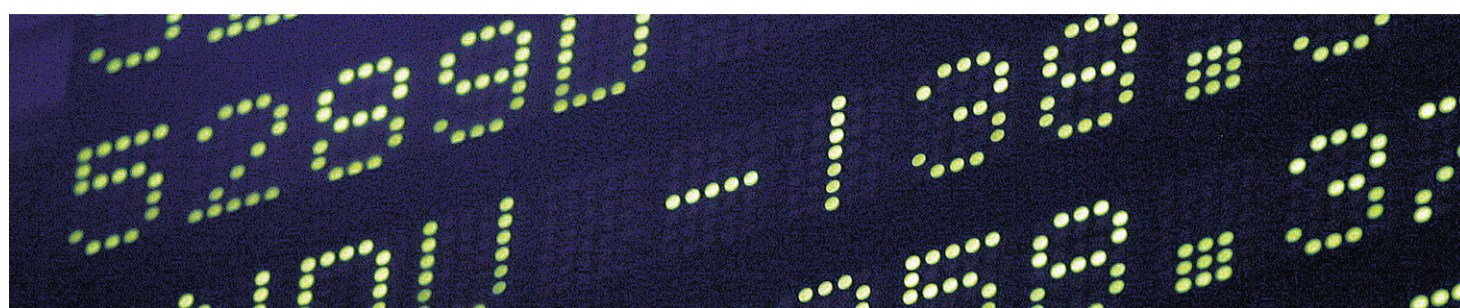
À oublier, surtout: la « bénédiction » du pasteur Rick Warren, un démagogue dont l'un des titres de gloire est d'avoir été à l'origine de la résolution annulant les mariages gays en Californie. Quel torrent de protestations ce choix n'aurait-il pas entraîné s'il avait été celui de Bush! Mais l'amour est aveugle...

Les États-Unis, derrière leur apparente convivialité, sont un pays difficile à saisir. C'est un terreau complexe, où la foi se conjugue à la tolérance. C'est de loin le pays le plus accueillant pour toutes les religions de la Terre (y compris pour ceux qui n'en ont pas), mais c'est aussi un pays aux racines protestantes, très fondamentalement chrétien. Oublions la couleur de la peau, la vraie révolution serait d'y voir accéder à la présidence un non-chrétien.



PHOTO JASON REED, REUTERS

Le pasteur Rick Warren.



PHOTOS SHANNON STAPLETON, REUTERS

Quelle obsession!

Il n'y a aucune bonne raison pour continuer de promouvoir l'idée d'une commission nationale des valeurs mobilières

YVAN ALLAIRE ET MICHEL NADEAU
Les auteurs sont respectivement président du conseil et directeur général de l'Institut pour la gouvernance des organisations publiques et privées (IGOPP).

Il faut reconnaître que l'exercice n'est pas facile. Le rapport Hockin en est à la troisième tentative au cours des dernières années. Quelle combinaison de carottes et de bâton pourrait convaincre les provinces récalcitrantes de laisser à un organisme national et fédéral le champ de la réglementation et de la supervision des valeurs mobilières? Comment imposer l'abandon d'une structure provinciale qui fonctionne relativement bien et la remplacer par un organisme national et fédéral?

Car, rappelons-le, le Canada arrive au cinquième rang de tous les pays pour la qualité de la protection des investisseurs, ex aequo avec les États-Unis et devant la Grande-Bretagne. (Banque mondiale, 2008). La qualité de la gouvernance au Canada devance les États-Unis et la plupart des pays développés. Selon les études du professeur Suret, de l'Université Laval, les coûts de la réglementation des émetteurs en bourse sont moins élevés au Canada qu'aux États-Unis.

La formule du passeport mise au point par les autorités provinciales et territoriales donne de bons résultats. Elle donnerait encore de meilleurs résultats si l'Ontario avait accepté de participer pleinement aux efforts d'harmonisation et de simplification entrepris par les 12 autres commissions des valeurs mobilières. La protection des épargnants québécois et canadiens ne semble pas souffrir de carences majeures et la saine concurrence entre les commissions renforce la vigilance des contrôleurs ainsi que l'innovation et l'adaptation aux conditions variables d'un bout à l'autre du Canada.

On peut, frisant la démagogie, invoquer que la crise financière mondiale démontre la nécessité d'une seule commission pour parler au nom du Canada tout entier. Or, les carences de réglementation qui ont provoqué cette crise ne sont pas attribuables aux commissions des valeurs. Toutefois, cette crise a pris naissance et a infligé ses plus sérieux dommages aux États-Unis et au Royaume-Uni, là justement où l'on trouve des commissions natio-

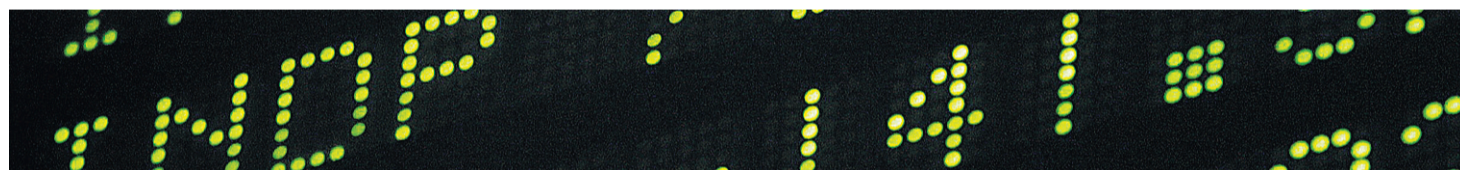
nales depuis belle lurette. Aux États-Unis, à ce moment précis, la SEC, la commission nationale et fédérale américaine des valeurs mobilières, est soumise à de virulentes critiques pour son incurie dans l'affaire Madoff. Quant à la FSA, l'organisme de réglementation du Royaume-Uni, celle-ci a dû récemment admettre qu'elle a failli à la tâche dans l'affaire de la banque Northern Rock. L'herbe est toujours plus verte dans le champ du voisin.

La formule du passeport mise au point par les autorités provinciales et territoriales donne de bons résultats.

Risée internationale? On affirme, argument massue, que le Canada est la risée des milieux financiers internationaux, le seul pays sans une commission nationale,

que ce fait indispose les investisseurs, augmente les attentes de rendement et conduit à un escompte sur les titres canadiens. Or, toutes les comparaisons internationales en ce domaine donnent des résultats très positifs pour le Canada. La dernière tentative pour nationaliser les commissions des valeurs mobilières est celle du « groupe d'experts » présidé par Tom Hockin. Le rapport Hockin ne convainc pas plus que ses deux prédécesseurs. Il reprend quelques bonnes idées glanées ici et là dans les structures en place: mesures du rendement (Colombie-Britannique), tribunal d'arbitrage indépendant (Québec)... Mais le propos est prudent et mesuré: « Nous pensons qu'il serait plus facile de mettre en œuvre une approche fondée davantage sur des principes si la responsabilité en était confiée à un organisme de réglementation des valeurs mobilières unique. Une telle approche pourrait certes être conçue à l'intérieur de la structure de réglementation actuelle, mais nous estimons que (...) il serait plus ardu de la mettre en œuvre, et que son efficacité serait beaucoup plus aléatoire au fil du temps. » (p. 25)

Sur la base d'un tel bénéfice hypothétique, on veut provoquer un affrontement avec les provinces. Au lieu de se concentrer sur les changements majeurs à apporter au fonctionnement du système financier mondial, M. Flaherty s'acharne à nationaliser les organismes provinciaux de surveillance des marchés financiers, au risque de susciter une confrontation constitutionnelle. Exactement ce dont le Canada a besoin en ces temps turbulents et incertains.



FORUM@LAPRESSE.CA

Que propose Amir Khadir?

Lundi, les talibans ont détruit cinq écoles pakistanaïses et on apprend que près de 170 écoles ont été détruites depuis quelques mois. Le but est fort simple: empêcher coûte que coûte les fillettes pakistanaïses d'avoir accès à une éducation. Les leaders talibans ont appelé au meurtre de toute fillette qui se présenterait dans une école après le 15 janvier. Toutes les tentatives de dialogue entre les autorités pakistanaïses et les talibans ont avorté, ces derniers ne voulant rien entendre. Que proposent alors tous les Amir Khadir de ce monde, eux qui dénoncent régulièrement la présence occidentale en Afghanistan? La société civile québécoise va-t-elle descendre dans la rue pour dénoncer ces interprétations moyenâgeuses de l'islam ou cette affaire manque-t-elle de cette petite saveur israélienne qui réussit tant à mobiliser une bonne partie de l'opinion publique?

David Haziza
Ottawa

Un dossier mystérieux

Alors qu'on annonçait que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) avait commandé un rapport en janvier 2008 sur la question des placements à risques dont le titulaire était alors Richard Guay, actuel PDG démissionnaire, voilà que ce matin, on apprend que la CDPQ risque de perdre plus de 30 milliards de dollars. Plus le temps avance et plus le dossier devient mystérieux. Lui qui a changé le mandat de la Caisse, le gouvernement Charest devra assumer les ratés à la CDPQ un jour ou l'autre.

Olivier Lemieux
Longueuil

Un affront pour les francophones



J'ai déposé une plainte à l'Office québécois de la langue française contre 1-800-Got-Junk?, une compagnie spécialisée dans le ramassage de rebuts. Ses camions arborent en lettres flamboyantes le nom de la compagnie. Cela constitue un affront pour les francophones.

L'Office vient de rendre sa décision: la marque de commerce est reconnue au sens de la Loi sur les marques de commerce et aucune version française n'a été déposée. Selon l'article 25 du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, une telle marque de commerce peut être affichée uniquement dans une autre langue que le français. Ma plainte a donc été rejetée. La Loi et le Règlement dont il est question doivent être modifiés. Sinon, le paysage linguistique va continuer à se dégrader.

André Dumaine
Montréal

Honte à vous, Trifluviens!

Il faut croire que les Lumières sont passées tout droit à Trois-Rivières. Au Moyen-Âge, on brûlait les hérétiques. À Trois-Rivières, on hue une laïciste et les forces de l'ordre doivent la raccompagner pour sortir de la salle du conseil. De peur qu'elle ne soit lynchée peut-être? Cela parce qu'elle exige que la loi soit respectée et que la laïcité soit de règle au conseil municipal... Tout le Québec a pu assister à ce spectacle minable... en 2009. Quelle honte!

Nicole L-Lafrenière
Pierrefonds

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

BOMBAY®



Bureau Richmond
SOLDE 599 \$
 Cour. 999 \$

Poste d'ordinateur
 Richmond
SOLDE 499 \$
 Cour. 799 \$

Cabinet classeur
 Richmond
SOLDE 299 \$
 Cour. 399 \$

Retour aux affaires avec style.
 « Week-end final » du solde de bureaux à domicile



Bureau des gouverneurs
SOLDE 699 \$ Cour. 1299 \$



Fauteuil de bureau Stanton
SOLDE 299 \$ Cour. 599 \$



Poste d'ordinateur Stanton
SOLDE 499 \$ Cour. 899 \$



Cabinet inférieur Richmond
 avec portes en bois
SOLDE 299 \$ Cour. 399 \$



Bibliothèque Richmond
SOLDE 349 \$ Cour. 499 \$

PAS DE PAIEMENTS NI D'INTÉRÊTS PENDANT 6 MOIS*
 Applicable aux achats de 300 \$ et plus portés à votre compte Bombay.

Carrefour de la Rive-Sud 450 655-2525
 Le Carrefour Laval 450 978-5362
 Centre Eaton de Montréal 514 844-8498
 Centre Rockland 514 344-4688

Kirkland 514 428-0606
 Les Galeries d'Anjou 514 352-7696
 Place Rosemère 450 979-2772
 Place Ste-Foy 418 651-7664

Quartier DIX30 450 462-2535
 Bayshore Shopping Centre 613 829-9674

*Sous réserve de l'approbation du crédit. Comptes de consommateurs seulement. Ce programme de financement est sous réserve d'un achat minimum de 300 \$ (taxes incluses) imputé à la carte. Les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Province du Québec seulement : aucun intérêt ne sera porté au compte si les deux conditions suivantes sont remplies : (1) les paiements mensuels minimums applicables, tel que requis, sont faits chaque mois au plus tard à la date d'échéance; (2) le solde est payé au plus tard à la fin de la période de promotion sans intérêt. A l'extérieur de la province du Québec : aucun intérêt ne sera porté au compte si le solde est payé au plus tard à la fin de la période de promotion sans intérêt. Si le solde quotidien moyen est de 250 \$ / 500 \$ / 750 \$ / 1 000 \$, les frais de crédit pour une période de 30 jours seront respectivement de 6,00 \$ / 12,00 \$ / 18,00 \$ / 24,00 \$ (voir la convention d'adhésion au compte de carte de crédit pour connaître tous les détails). Les offres de financement sont disponibles dans les magasins participants seulement. Informez-vous pour connaître tous les détails.